N° 133 Octobre 1930.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Comment faire vivre et régner Jésus en nous

Saint Vincent de Paul, rapporte Abelly, disait à ses missionnaires : « Dès que nous serons vides de nous-mêmes, Dieu nous remplira de lui » (t. I, p. 83). « C'est chose très certaine, dit sainte Thérèse, dès que notre âme se vide de tout ce qui est créé, et s'en détache pour l'amour de Dieu, le Seigneur la remplit nécessairement de Lui » (VII^e^ Demeure, ch. 2). Le Père Éternel disait à sainte Marie-Madeleine de Pazzi : « Ceux qui n'ont point d'amour-propre sont ceux qui ont renoncé à tout leur être et à leur volonté pour ne vouloir et ne chercher que ma volonté, car étant tout à fait vides d'eux-mêmes, ils m'obligent à les remplir de moi » (IV^e^ Partie, ch. VII). « Je suis régnant en toi, disait Notre-Seigneur à sainte Véronique Juliani, j'y fais tout, j'y opère tout selon ce

qui me plaît; et je le fais quand je ne trouve pas toi en toi » (*Diario*, vol. VI, p. 921).

Souvent le Seigneur a donné à ses intimes cette leçon (1) ; souvent les saints ont rappelé ce principe, qu'ils regardaient comme la base de la doctrine spirituelle; mais aucun, nous semble-t-il, ne l'a aussi bien expliqué que saint Jean de la Croix.

Lui aussi a rappelé le principe : qui se vide de l'humain est rempli du divin. Parlant de « cette lumière pure et simple, grâce à laquelle l'âme se transforme en état de perfection », il dit : « Cette lumière divine ne fait jamais défaut à l'âme (en état de grâce), mais à cause des voiles des créatures dont l'âme est couverte et embarrassée, cette lumière n'est pas versée en elle. Si l'on enlève complètement ces empêchements et ces voiles, en se mettant dans le pur dénuement et dans la pauvreté de l'esprit, aussitôt l'âme, déjà pure et simple, se transforme dans la pure et simple Sagesse divine, qui est le Verbe de Dieu. Le naturel disparaissant dans l'âme éprise d'amour, aussitôt le divin se répand en elle naturellement et surnaturellement, afin qu'il n'y ait pas de vide dans la nature » (*Subida*, l. II, ch. XII, p. 165) (2).

Dès le début de son premier ouvrage, le saint docteur a donné le résumé de toute sa doctrine : « Pour gravir, dit-il, la montagne de la perfection, il faut, comme Dieu l'avait commandé à Jacob, rejeter les dieux étrangers, qui sont les attaches et les affections du cœur, se purifier, par la nuit » active « des sens, de ce que les attaches ont laissé de souillé dans l'âme en les désavouant et en les regrettant; enfin changer de vêtement ». Mais si les

(1) Voir dans notre ouvrage *Les Divines Paroles* (ch. XXX, n° 25) d'autres semblables enseignements.

(2) Nous citons d'après l' « edicion critica » publiée à Tolède (1912-1914).

deux premières conditions — détachement et purification de l'âme — « sont remplies, *Dieu lui-même* remplacera les vieux vêtements par des nouveaux, *mettant dans l'âme, à la place de l'ancienne manière de concevoir* » — par le raisonnement —, « *une nouvelle connaissance de lui-même* » — par les dons du Saint-Esprit — « *et un nouvel amour par lequel l'âme aimera Dieu en Dieu...* Dieu fait ainsi cesser tout ce qui est du vieil homme; les forces naturelles » — l'entendement et les facultés raisonnantes — « n'agissent plus; l'âme est revêtue d'une force nouvelle, toute surnaturelle, dans toutes ses puissances, si bien qu'au lieu d'agir humainement, elle agit divinement » — car c'est Dieu qui opère directement en elle avec son plein consentement. « Voilà ce qu'on obtient dans l'état d'union » (*Subida*, l. I, ch. v, pp. 54-55).

Voilà donc, d'après saint Jean de la Croix, les moyens d'obtenir la perfection : se défaire des attaches imparfaites, se purifier des souillures laissées par le péché, puis se livrer à l'action de Dieu, car aux âmes détachées et purifiées Dieu donne des grâces supérieures, qui les mettent dans l'état d'union et leur font excellemment pratiquer les vertus.

« L'état d'union divine, dit le saint (*Subida*, l. II, p. 79), consiste à avoir la volonté totalement transformée dans la volonté de Dieu, de telle sorte... qu'en tout et pour tout, elle ne se porte qu'à ce qui est volonté de Dieu..... Si l'âme voulait quelque imperfection, que », certes, « Dieu ne veut pas, la volonté ne serait plus une avec la volonté de Dieu... Donc pour que l'âme puisse s'unir à Dieu par amour et volonté, il faut d'abord qu'elle soit exempte de toute affection provenant de sa volonté propre, quelque petite qu'elle soit ». Le saint docteur tient à bien faire remarquer qu'il ne veut parler que des attaches conscientes et délibérées; les fautes de fragilité

ne sont pas un obstacle, parce que la disposition imparfaite qui les cause ne reste pas dans la volonté; au contraire, une seule affection volontaire persistante, même d'une chose minime, empêche l'union. Et le saint docteur donne des exemples : « la coutume de parler beaucoup, quelque petit attachement que l'on ne veut pas vaincre pour un objet quelconque : une personne, un vêtement, un livre, une cellule, tel genre de nourriture; certaines causeries, certains attraits que l'on veut satisfaire, le désir de savoir ou d'entendre et autres choses de ce genre... *Une seule imperfection conservée dans l'âme* empêche sa parfaite transformation en Dieu ».

Pour arriver au parfait dépouillement, « ayez d'abord le désir habituel d'imiter le Christ en toutes choses ». Que ferait Jésus, s'il était à ma place ?... « Ensuite, quelque plaisir qui s'offre aux sens, s'il ne tend pas purement à la gloire de Dieu, renoncez-y par amour pour Jésus-Christ, qui n'a jamais voulu avoir en cette vie d'autre plaisir que de faire la volonté de son Père » (ch. XIII). Le saint docteur recommande de mortifier et d'apaiser les quatre passions naturelles : la joie, l'espérance, la crainte et la douleur, ne s'arrêtant à désirer et à savourer que les biens surnaturels, ne voulant craindre et déplorer que les maux de l'âme (l. I, ch. XIII, et l. III, ch. XV). Pour en arriver là il faut « s'appliquer sans cesse et se porter, non pas à ce qui est facile, mais à ce qui est difficile; non pas à ce qui plaît, mais à ce qui ne donne pas de plaisir... non pas à ce qui repose, mais à ce qui donne de la peine... non pas à ce qui est élevé et précieux, mais à ce qui est bas et dédaigné, non pas à vouloir quoi que ce soit, mais à ne rien vouloir ».

Donc ne rien donner à la nature en plus de ce que Dieu veut qu'on lui donne; lui imposer la privation de tout ce qui est superflu, contrarier ses goûts. Par là on

fait le vide dans l'âme, on rejette tout ce qui est volonté de nature, on ne s'attache qu'à ce qui est volonté de Dieu.

Par cette pratique, non seulement on acquiert le vrai détachement, mais de plus on se purifie des souillures du péché. Ce dépouillement et cette pureté attirent les grâces de Dieu. L'âme recevra donc alors « cette nouvelle connaissance et ce nouvel amour » qui sont communiqués, non plus selon le mode humain, lequel consiste dans l'effort et le raisonnement, mais directement par Dieu; au lieu d'agir humainement, l'âme agira divinement. Partout dans ses écrits, saint Jean de la Croix parle de ces grâces supérieures de connaissance et d'amour que Dieu se plaît à accorder, et il montre combien elles sont précieuses.

Mais il est une chose qui peut empêcher cette infusion de lumières et d'amour, c'est l'activité empressée de l'esprit. Si l'âme s'agite, faisant des considérations et des représentations de formes et d'images, elle ne se dispose pas à recevoir les dons de Dieu, qui dépassent les raisonnements et les imaginations. Donc dès que ces grâces éminentes de connaissance amoureuse commencent à lui être données, elle doit se borner à faire acte de foi et à se tenir dans une attention amoureuse à Dieu. « Les autres sciences s'acquièrent par la lumière de l'entendement, la science de la foi s'obtient sans cette lumière et en renonçant à cette lumière » (l. II, ch. II, p. 104). « Celui qui veut arriver à l'union avec Dieu ne doit pas faire travailler son intelligence, ni s'appuyer sur les goûts, les sentiments, l'imagination » (p. 107). « L'âme qui se tiendra dans l'obscurité, qui se fera aveugle en renonçant à ses lumières propres et naturelles, aura la vue surnaturelle » (ch. IV, p. 109). « Toutes les imaginations et représentations doivent être écartées, et l'âme doit demeurer dans

l'obscurité pour arriver à l'union divine » (ch. xi, p. 146-147).

Le saint Docteur dit et répète avec insistance que la méditation et le travail des puissances conviennent aux commençants (ch. vi, p. 123; ch. xi, p. 148 et p. 150). Aussi ce n'est pas pour eux qu'il écrit, mais pour « ceux à qui Dieu a fait la faveur de les mettre en état de contemplation; c'est à ceux-là que s'adressent mes paroles » (con estos voy hablando) (p. 125-126). Ceux-là sont dans la voie qui mène à l'union puisqu'ils reçoivent les grâces que Dieu donne et qui produisent l'union. « L'âme qui est plus avancée en amour reçoit dans une plus grande mesure cette communication de Dieu... Plus une âme est enveloppée par la créature, et plus elle est attachée à ses capacités naturelles, moins elle est disposée à cette union, car elle ne donne pas totalement lieu à Dieu de la transformer dans le surnaturel. Il n'a donné à personne d'être enfant de Dieu en toute perfection si ce n'est à ceux qui..., mourant à tout ce qui est le vieil homme, s'élèvent au-dessus d'eux-mêmes, jusqu'au surnaturel, et reçoivent de Dieu la renaissance dans l'Esprit-Saint et la filiation divine, qui est au-dessus de tout ce que l'on peut concevoir. Celui qui ne renaît pas ainsi dans le Saint-Esprit ne pourra pas entrer dans le royaume de Dieu, qui est l'état de perfection » (p. 113).

C'est donc Dieu qui établit l'âme dans l'état de perfection; elle ne peut s'y mettre elle-même par ses efforts, en se raisonnant. « Grandement se trompent beaucoup de spirituels, qui, après s'être exercés à s'approcher de Dieu par des imaginations et des méditations, ce qui convient aux commençants, lorsque Dieu veut les amener à recueillir des biens plus spirituels, intérieurs et invisibles, en leur enlevant le goût et le jus qu'ils trouvaient dans la méditation discursive, n'osent ni ne savent se

détacher de ces manières matérielles et sensibles auxquelles ils sont accoutumés... Ils se donnent beaucoup de peine et ne trouvent rien ou presque rien... parce que l'âme ne trouve plus de goût dans cet aliment si sensible; elle n'en trouvera que dans un autre aliment délicat, intérieur et moins sensible, qui ne se trouve pas dans le travail de l'imagination, mais dans le repos de l'âme, ce qui est plus spirituel » (p. 148).

Quand donc l'âme devra-t-elle renoncer à la nourriture inférieure de la méditation et goûter l'aliment délicat, intérieur, spirituel, qui lui est offert? Trois signes le lui feront savoir : « Le premier c'est qu'elle ne peut plus, comme autrefois, méditer ni agir avec son imagination. elle n'y trouve plus le goût qu'autrefois elle y prenait » (p. 150). Dieu lui donnant lui-même ce qu'elle cherchait, elle n'a plus d'attrait à chercher, mais à goûter. C'est ce que le saint explique dans le chapitre XII du livre II : « L'âme possède maintenant l'esprit de la méditation en substance et en *habitus* »; c'est-à-dire le bien spirituel qu'elle voulait se procurer en méditant, elle le possède, elle en a la substance, il est en elle comme en *habitus*, c'est-à-dire comme une disposition permanente. Ce bien spirituel c'est « une certaine connaissance et amour de Dieu ». Auparavant il lui fallait faire des actes : « Les actes nombreux de ces connaissances amoureuses que l'âme a produits arrivent, par cet usage (c'est-à-dire par cet exercice), à se continuer de telle sorte que c'est devenu un *habitus*. » Donc dans la méditation on vise à acquérir un fond stable de connaissance et d'amour de Dieu. Or « ceci, Dieu aussi a l'habitude de le produire dans beaucoup d'âmes sans le moyen des actes de la méditation, du moins sans que beaucoup d'actes aient précédé, les mettant lui-même immédiatement en contemplation et en amour. Ainsi » — Dieu ayant mis dans

l'âme l'amour — « ce que l'âme auparavant recueillait par son travail en méditant sur des notions particulières » — savoir la connaissance et l'amour — « est déjà établi en elle, comme nous disons que fait l'exercice »; il s'est établi en elle, mis directement par Dieu, « un habitus, un fond (*substantia*) d'une connaissance amoureuse générale, qui n'est plus distincte, ni particulière comme auparavant..... De cette manière, aussitôt qu'elle se met en présence de Dieu, l'âme se met en possession actuelle d'une connaissance de Dieu confuse, amoureuse, pacifiante, pleine de calme, grâce à laquelle elle goûte amour et saveur ». Vouloir alors la faire méditer, c'est lui causer peine et dégoût, comme on en causerait à l'enfant qui reçoit le lait, et qu'on obligerait à quitter le sein maternel, et à faire travailler ses petites mains pour se procurer le lait qu'il avait sans effort (p. 154). « Le contemplatif doit donc laisser la voie de la méditation, *mais pour cela il faut qu'il ait cette attention à Dieu, cette connaissance amoureuse et générale de Dieu* », sans quoi, « laissant la méditation et n'ayant pas la contemplation, qui est cette connaissance générale dans laquelle les puissances, mémoire, entendement et volonté, sont unies dans cette connaissance, qui est comme produite et reçue en elles, *como obrada y recibida en ellas*, alors serait supprimé tout exercice se rapportant à Dieu... Il faut donc que l'âme soit occupée soit par le travail de ses puissances sensibles dans la méditation et le raisonnement, soit *par ce qu'elle reçoit et qui est opéré* dans ses puissances spirituelles, et *qui est la contemplation* et la connaissance simple que nous avons dite ».

Le saint docteur continue en montrant que « cette connaissance générale, parfois, surtout quand elle est plus pure, plus simple, plus parfaite, plus spirituelle, plus intérieure, est si subtile et si délicate que l'âme, bien

qu'occupée par elle, ne l'aperçoit ni ne la sent. Cela arrive quand elle s'insinue — *embiste* — avec tant de pureté, simplicité, et tellement dépouillée de toutes les conceptions et idées particulières, qui sont les objets propres et naturels de l'entendement, que celui-ci n'a plus de prise ... Quand cette lumière divine n'envahit pas l'âme avec tant de force, l'âme ne voit pas les ténèbres et elle ne voit pas la lumière » (pp. 155-158).

« Ceux que Dieu commence à mettre dans cette connaissance surnaturelle de contemplation... ne doivent-ils plus jamais se servir de la méditation et du discours?... On ne veut pas dire qu'ils ne doivent plus jamais recourir à la méditation... car l'habitude de cette connaissance amoureuse n'est pas si parfaite » qu'ils puissent toujours se la rendre actuelle. Il faut alors recourir à la méditation « quand l'âme n'est pas occupée par cette paix et par cette connaissance ». Mais quand elle « se trouve dans cette présence amoureuse et pacifiante où elle n'agit plus en exerçant ses puissances..., alors il est vrai de dire que se produisent en elle et que restent produites l'intelligence et la saveur..... Dieu se communique passivement à l'âme, comme la lumière à qui a les yeux ouverts..... Pour recevoir plus pure et plus abondante cette divine lumière, l'âme doit se garder d'interposer les autres lumières plus saisissables des autres connaissances qui viennent par le raisonnement » (p. 163 et 164).

Telle est la doctrine de saint Jean de la Croix, doctrine très belle et très salutaire : l'œuvre de notre perfection est l'œuvre de la grâce, et d'une grâce éminente. Nous ne devons pas l'attendre de nous et de nos efforts, mais de Dieu, qui, dans son grand amour, suppléera à notre impuissance, et mettant en nous de précieuses lumières et un nouvel amour, un amour pur, fort et continu, nous fera pratiquer les vertus dans une mesure et avec une

perfection que nos efforts aidés des grâces communes ne pourraient atteindre. Mais pour que Dieu agisse ainsi en nous, pour qu'il pratique lui-même en nous, avec notre consentement joyeux, ces hautes vertus, nous devons nous disposer à recevoir ses dons par le renoncement total, nous devons écarter l'humain, le naturel, puis nous livrer amoureusement à l'action divine.

Certains auteurs ont déclaré qu'à force de pratiquer des actes de vertu, par exemple des actes de patience, d'humilité, de détachement, on acquiert la perfection de ces vertus, comme un musicien à force de s'exercer parvient à jouer parfaitement de son instrument. Saint Jean de la Croix ne le croit pas. Sainte Thérèse ne le croyait pas non plus, car elle dit que ces hautes vertus sont des dons surnaturels que nous devons attendre de Dieu avec une grande confiance (*Vie*, xxxi), et toujours elle affirme que seules les grâces supérieures données dans l'oraison font grandir les vertus jusqu'à la perfection.

Cette belle doctrine est bien celle de tous les mystiques qui mettent le terme de la vie spirituelle dans la voie unitive et contemplative, où sont données les grâces supérieures de connaissance de Dieu et d'un amour persistant et unissant. Cette doctrine s'harmonise parfaitement avec l'enseignement des spirituels du XVII^e^ siècle, qui, s'appuyant sur saint Jean et saint Paul, montrent l'âme très fidèle unie si étroitement à Jésus, que Jésus est le moteur qui donne l'impulsion à ses pensées, à ses désirs et à ses actes. « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus qui vit en moi. » « Il faut, écrivait sainte Marguerite-Marie, que ce divin Cœur de Jésus soit tellement substitué à la place du nôtre que lui seul vive et agisse en nous et pour nous, que sa volonté tienne tellement la nôtre anéantie qu'elle puisse agir absolument sans résistance de notre part; enfin que ses affections, ses pensées et ses désirs soient

en la place des nôtres, mais surtout son amour, qui s'aimera lui-même en nous et pour nous. » (*Œuvres*, t. II, p. 468.)

On ne peut pas ne pas suivre saint Jean de la Croix quand il distingue les grâces qui sont données aux commençants et celles qui sont données à ceux qui « mourant d'abord à tout le vieil homme s'élèvent au-dessus d'eux-mêmes jusqu'au surnaturel et reçoivent de Dieu la renaissance dans l'Esprit-Saint » (*Montée*, p. 113). Dans les premières il faut ranger « tout ce qui peut être compris par l'entendement », toutes les considérations, les vérités distinctes, qui, faisant mieux saisir les motifs d'aimer Dieu, poussent à le bien servir. Appelons-les *grâces excitantes*, puisqu'elles excitent l'amour. Les secondes, qui sont les *grâces unissantes*, beaucoup plus puissantes et fécondes, donnent de Dieu une idée générale très haute et très douce; elles tiennent l'âme unie à lui par l'amour, non pas par un amour raisonné et transitoire, mais par un amour infus et persistant. Ces grâces unissantes, on les trouve, personne ne le contestera, dans les âmes les plus simples, quand, bien détachées d'elles-mêmes, elles se sont données à Dieu sans réserve. On constate qu'elles ont de Dieu une idée très élevée et très suave, qui n'a pas été acquise par le raisonnement, et qu'elles lui sont amoureusement unies, vivant constamment en sa présence. Les théologiens eux-mêmes, c'est un fait reconnu, s'ils ne s'appliquent pas de tout cœur à la pratique de la mortification et de l'humilité, seront plus savants que ces âmes simples, mais ils seront moins éclairés. C'est que ces âmes généreuses ont reçu cette « nouvelle connaissance puisée en Dieu et cet amour nouveau », dont parle saint Jean de la Croix, et que signalent aussi ou que supposent les autres maîtres. Ainsi, entre tant d'autres, sainte Jeanne de Chantal, qui fut formée par saint Fran-

çois de Sales, mais qui s'est aussi inspirée de saint Jean de la Croix. (V. notre opuscule : *l'Oraison d'après sainte Jeanne de Chantal.* Paris, Desclée.)

Sainte Thérèse donne la même doctrine que saint Jean de la Croix. Dans tous ses livres, elle invite à aspirer aux grâces de la contemplation, elle en exalte les avantages, afin, dit-elle à ses Filles, « que vous ne vous désoliez pas des obstacles et des difficultés, et que vous marchiez courageusement sans vous lasser » (*Chemin*, ch. XIX, p. 94). « Ce qui est d'une importance majeure, d'une importance capitale, dit-elle encore, c'est d'avoir une résolution ferme, une détermination inébranlable de ne s'arrêter point qu'on n'ait atteint la source », c'est-à-dire la contemplation; « quoi qu'il arrive ou puisse survenir, quoi qu'il en puisse coûter, quelques critiques dont on soit l'objet, qu'on doive arriver au terme ou mourir en chemin, accablé sous le poids des obstacles, quand le monde enfin devrait s'effondrer » (ch. XXI, p. 99).

La sainte considérait donc comme immensément précieuses ces grâces de lumière et d'amour infus, qui sont certainement, d'après elle, les grâces contemplatives.

Nous avons vu à quel prix on les obtient. « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quelque chose que vous fassiez, disait saint Paul, faites tout pour la gloire de Dieu » (I Cor. x, 31). Ne faisons donc rien qui ne soit pour la gloire de Dieu; abstenons-nous de tout ce qui ne serait que pour satisfaire la nature, et quand Dieu demande des sacrifices, ne les lui refusons pas. « *Pourquoi*, se demande saint Jean de la Croix, *y en a-t-il si peu qui arrivent à l'état d'union ? Ce n'est pas parce que Dieu veut qu'il n'y ait que peu d'esprits ainsi élevés à la contemplation ; il voudrait plutôt que tous le fussent. Mais il trouve peu de vases qui lui permettent une œuvre si sublime. Les éprouve-t-il un peu ? Il les sent fragiles*

au point de fuir la peine, de se refuser à porter tant soit peu sècheresse et mortification, au lieu d'agir avec une pleine patience. Pour ce motif Dieu, les trouvant sans force quand il leur fait la grâce de les dégrossir, s'arrête, il ne les purifie pas et ne les élève pas au-dessus de la poussière de la terre. » (*Vive flamme*, Cancion II, v. 5.)

Donc tout pour Dieu, rien pour la nature, sauf ce que Dieu veut qu'on lui donne.

Beaucoup penseront sans doute, comme les Juifs à Capharnaüm : *Durus est hic sermo* : c'est là une parole bien dure. C'est vrai : elle va loin cette parole inspirée : « Faites tout pour la gloire de Dieu »; il faut l'entendre avec discrétion, mais sans l'affaiblir. Il est des passe-temps légitimes; ceux-là sont pour la gloire de Dieu : l'apôtre saint Jean, se divertissant avec une perdrix, avait raison de rappeler au chasseur, qui s'en scandalisait, que l'arc ne doit pas être toujours tendu. Mais que de passe-temps moins légitimes doivent être sacrifiés si l'on veut parvenir au pur amour et recevoir les grâces que le Seigneur donne à ses intimes! Aussi ne peut-on qu'approuver ceux qui s'interdisent certaines jouissances, trop aimées de nos contemporains, qui, sans être défendues, n'ont rien de noble et ne semblent pas — qu'on me permette le mot — surnaturalisables. Ainsi, lorsqu'il n'y a pas des motifs d'hygiène, l'usage habituel de l'alcool, du tabac, etc. La règle donnée par saint Jean de la Croix est excellente : « Imiter le Christ en toutes choses. » Jésus aurait-il fait ce que je suis porté à faire ? On se représente bien Jésus caressant une colombe, comme son apôtre Jean, se livrant à la pêche, comme ses disciples; on ne se le représente pas s'accordant les aises de la vie de luxe de notre époque. Suivons les règles et les exemples donnés par les saints. Comme eux pratiquons une courageuse mortification, surtout foulons aux pieds tout amour-pro-

pre, ne comptant pour rien les jugements et les égards des humains; rejetons bien loin les sentiments, les désirs de la nature, surmontons ses répugnances : alors les grâces les plus précieuses nous seront données, l'oraison deviendra pour nous, comme disait sainte Jeanne de Chantal, le plus grand bonheur de la vie; et nous saurons par expérience combien sont excellents cette « nouvelle connaissance de Dieu et ce nouvel amour » qui sont donnés aux cœurs détachés et purifiés, connaissance et amour qui élèvent ceux qui les reçoivent à l'état d'union, et fait d'eux les vrais amis de Dieu.

Angers.

Auguste Saudreau.

Le pardon dans l'Évangile

L'avantage d'un sujet comme celui-ci, c'est qu'il n'a pas besoin de préambule. A peine énoncé, il évoque tout de suite une page d'Évangile, une image de Jésus, un pardon qu'il accorde à quelque pécheur.

C'est qu'en effet le pardon est un acte moral. Il est accordé par la personne même qui a eu à souffrir de l'injure, et il a pour effet d'étouffer en elle le ressentiment.

Le pardon s'applique à un offenseur. Ici, c'est clair, l'offensé, c'est Dieu même; l'offense, c'est le péché; l'offenseur, c'est le pécheur, c'est-à-dire nous tous. Et c'est par là que le sujet devient intéressant. Et ce n'est pas seulement la curiosité de l'esprit qu'il éveille, mais c'est encore le cœur qu'il émeut; c'est tout nous-mêmes enfin, puisqu'il y a là une question vitale, à laquelle est suspendue notre destinée.

Il faudrait dire encore que rien n'est plus admiré parmi les hommes que le pardon, tant il nous est coûteux.

Enfin, il y a ceci, que le souvenir et l'expérience de notre faiblesse, de notre misère et de nos défaillances, nous établit, comme d'instinct, dans la crainte; et que, même après que le Christ est venu, même après la source de vie que son sang a ouverte pour chacun, même après les leçons multiples et renforcées de l'Évangile, la chose la plus difficile pour l'homme est de réaliser l'immense, l'infinie pitié de Dieu. Ce qui paralyse l'élan des meilleurs, c'est la difficulté de croire que nous soyons aimés de Dieu à l'infini, gratuitement et malgré le pire... Et cependant, tout, dans l'Évangile, est dans ce sens du

pardon, de la miséricorde, de l'amour. C'est fréquemment que Jésus s'y définit sous cet aspect, dans sa doctrine et dans ses actes. Lui, il était cette pitié.

On a quelque joie quand on découvre qu'un homme comme Pierre Loti, à la fin d'une carrière aventureuse et fort encombrée de passions satisfaites, faisant rôder sa curiosité autour de la personne du Christ, sur les lieux mêmes de son immolation, conclut, en se jugeant lui-même, à la nécessité d'un Dieu de pitié. C'est bien. C'est une amorce. Mais, il y a du chemin encore, de cet appel de pitié, à la certitude d'être aimé, à la confiance filiale, à l'abandon sur le cœur du Père.

De notre misère, à l'amour du Père, si long que paraisse le chemin, il est cependant facile à parcourir, par ce « Pont » qui est le Christ, comme disait sainte Catherine de Sienne.

Nous allons voir le pardon en action dans l'Évangile. La matière est abondante; nous ne l'épuiserons pas. Nous suivrons l'Évangile dans son ordre historique, et d'après les Synopses ou Concordances. Autant qu'il sera possible, nous caractériserons les faits que nous rencontrerons; mais plutôt par suggestion que par des décisions de critique scientifique.

Nous suivrons de très près les précieux Commentaires du P. Lagrange sur les Évangiles.

Pour apprécier le pardon de Jésus dans l'Évangile, il faudra toujours tenir compte de la profondeur des chutes, de la dégradation ou de l'ingratitude, et aussi de la délicatesse des procédés, comme de la magnificence des dons.

La Samaritaine (S. Jean, c. IV)

Le premier cas que nous rencontrons, c'est celui de la Samaritaine. Il est certainement plus large qu'un simple

fait de pardon. Il prend de l'ampleur par l'importance et la longueur de la conversation, par les étapes parcourues, par la doctrine qu'il contient. Mais il n'en est pas moins une application, à une pécheresse, de la doctrine du salut et de la miséricorde.

Ce récit vient, en saint Jean, après la conversation nocturne avec Nicodème, où Jésus déclare qu'il a été envoyé dans le monde, par l'amour de Dieu, non pour juger le monde, mais pour le sauver. Jésus, de même, va se révéler, ici, comme le Sauveur du monde; et c'est à propos de cette femme qu'il est salué par le peuple sous cet aspect.

Nous pouvons encore remarquer, avec l'Évangile, que cette femme représente l'âme pécheresse, et cependant religieuse, en dehors du Christianisme. Il y a de ces cas nombreux dans notre société contemporaine.

Ce n'est pas une femme idéale, mais une femme réelle. On reconnaît, dans le récit, la psychologie féminine de tous les temps, cette façon d'avancer une théologie de surface, pour voiler le secret de son cœur, la grâce ondoyante des manières, le revirement soudain, la décision à fouler son amour-propre, quand elle a subi l'ascendant de l'homme qui lui a révélé sa faiblesse.

Il faut savoir encore — et cela est très touchant — qu'en faveur de cette femme pécheresse, Jésus dérange, pour ainsi dire, ses plans les mieux arrêtés. Il a fait de même en faveur de la Cananéenne et de sa fille, païenne et pécheresse.

En bref, c'est manifestement un effort de Jésus pour éveiller la foi et l'amour, dans une âme étrangère à toute vie spirituelle.

Hostile tout d'abord, avec toute la haine de sa nation contre les Juifs, elle ne se presse pas de donner à boire à Jésus. Elle s'étonne qu'il le lui ait demandé, lui Juif, à

elle Samaritaine. Et elle formule sur un ton de mécontentement, et sans dire : « Seigneur... » Malgré cela, Jésus usera d'une plus grande bonté avec cette femme pécheresse, qu'avec Nicodème. Il mettra plus de complaisance à annoncer les vérités éternelles à cette femme pauvre, dégradée par le péché, décriée parmi son peuple, étrangère et méprisée, qu'au Docteur de la Loi, Juif pieux, et prince du peuple de Dieu. Jésus parle ici plus clairement et plus nettement.

Et nous n'oublions pas que non seulement cette femme a l'esprit prévenu et mécontent, mais aussi qu'elle a le cœur rempli d'attache aux plaisirs et encombré d'habitudes mauvaises.

C'est le cas de conversion le plus détaillé, le plus riche de psychologie, que nous ayons dans l'Évangile. Il y a abondance de paroles. Nous y distinguons facilement trois étapes : d'abord, la femme prend Jésus pour un Juif ordinaire; puis pour un Prophète; enfin, elle le reconnaît pour le Messie.

Dès la première réponse de Jésus, elle a deviné qu'il y a là-dessous quelque chose de surnaturel. Ses préventions tombent. Elle parle avec respect et affection de cœur. Elle dit : « Seigneur ». Mais elle est loin de compte. Si elle demande poliment de cette eau dont on lui parle, elle la désire par intérêt, et pour s'épargner de la peine : « *afin que je n'aie plus soif et que je ne vienne pas puiser ici* ». Nous constaterons plus d'une fois du terre à terre dans les commencements de conversion, dans leurs causes occasionnelles.

L'intérêt vital de tout ceci, c'est que ce sont des étapes que nous traversons tous, plus ou moins. Nous pouvons passer aussi par ces périodes d'ignorance dans les choses spirituelles, et d'obscurité sur les sentiments intérieurs et surnaturels.

Cette femme était donc dans une occasion de péché; Jésus va le lui faire sentir. Mais avec quelle délicatesse! Il lui rappelle le souvenir de sa faute, doucement, discrètement, afin qu'elle s'en repente et qu'elle l'avoue. « *Jésus lui dit : Va, appelle ton mari et viens ici. La femme réplique : Je n'ai point de mari. Jésus ajoute : Tu as bien dit : Je n'ai point de mari; car tu as eu cinq maris, et celui que tu as maintenant n'est pas ton mari. En cela, tu as bien dit.* »

C'est pour presser le dénouement et pour éviter les discussions inutiles et irritantes, que Jésus fait un appel sérieux et subit à la conscience de cette femme. Cela détermine un progrès dans son esprit. Il y a ici plus qu'un homme. C'est au moins un Prophète.

Elle a cependant essayé de se mettre à l'abri de toute question sur ce terrain. Mais elle se sent démasquée. Elle reconnaît ses torts, en avouant que Jésus a vu juste : « *Seigneur, je vois que tu es un Prophète.* »

Mais, une fois encore — et très femme en cela — elle essaie de détourner une conversation qui n'est pas à son avantage. Elle veut traiter une question religieuse de controverse... Il est possible, cependant, qu'elle ait eu le désir sincère de profiter de l'occasion, pour savoir ce qu'elle devait croire et ce qu'elle devait faire. Il semble assez qu'elle avait des préoccupations religieuses. Bien qu'elle ne comprenne pas tout ce que dit Jésus, elle l'entrevoit, cependant, d'une manière confuse. Elle a de la droiture d'esprit. Elle accepte, elle suit Jésus par le chemin où il la conduit et par les étapes. Elle devine que Jésus parle du Messie. Elle est frappée de cela. C'est alors que Jésus se déclare : « *C'est moi le Messie, moi qui te parle.* »

Il est à peine besoin de souligner que tout l'intérêt de la scène, au point de vue qui nous occupe, est en ceci : que cette femme est enlisée dans les pires habitudes, et

depuis longtemps; que Jésus la traite avec douceur, avec respect; que sa miséricorde fait toutes les avances; que, s'il est acculé à lui révéler l'état de sa conscience, il le fait avec une délicatesse, avec un tact exquis, sans insister, en l'absence de tout témoin, et sans aucun reproche. Et si Jésus a écarté tout témoin de l'entretien, c'est, bien sûr, pour éviter à cette femme toute confusion; mais c'est aussi pour qu'elle ait sa liberté d'esprit et d'action, sous l'envahissement progressif de la lumière; pour qu'elle ait toute la noblesse et tout le mérite du retournement de sa conscience.

Et c'est à cette femme que Jésus fait une magnifique révélation, qu'il ne faisait qu'en secret à ses disciples. On voit, par la suite du récit, que la Samaritaine était plus touchée qu'elle n'avait voulu l'avouer tout d'abord.

L'arrivée des disciples met fin à l'entretien. Elle court annoncer à ses compatriotes qu'elle a rencontré un vrai Prophète. Elle dit à tous : « *Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait.* » Elle ajoute modestement : « *Ne serait-ce point le Christ?* » Elle en est sûre. Mais elle comprend qu'elle doit s'en rapporter au jugement des personnes plus compétentes. Elle ne dit pas : « Croyez », mais : « Voyez », pour les amener à se convaincre eux-mêmes, comme le remarque saint Jean Chrysostome. La meilleure preuve qu'elle était convaincue, c'est qu'elle a su persuader.

Mais, en définitive, la bonté de Jésus est si grande, si ingénieuse, si discrète, qu'il faut quelque attention pour marquer, dans le récit, le moment du pardon, coïncidant avec celui de l'aveu soumis, de la clairvoyance de Jésus. et suivi, comme récompense, d'une révélation de son identité. La contrition de la femme, qu'elle n'a manifestée par aucune parole, est cependant incluse dans sa démarche. Elle oublie sa cruche, elle ne songe plus à

l'eau qu'elle était venue chercher, elle court à la ville, elle n'hésite pas à confesser la clairvoyance surnaturelle de Jésus, au risque de confesser qu'elle s'est exercée à ses dépens.

Entre le refus hautain de donner à boire, et cette démarche de conviction victorieuse, définitive, enthousiaste, il y a l'aveu, le repentir, le pardon.

Et c'est sur ce type que se réalisera presque toujours le Pardon dans l'Évangile.

Marie-Madeleine (S. Luc, c. VII)

Le deuxième cas que nous rencontrons, c'est encore celui d'une femme pécheresse, que l'Évangile ne nomme pas, mais que la Tradition tient pour être Marie-Madeleine. Il est inutile de nous préoccuper des discussions. Nous acceptons que Marie-Madeleine est la femme des deux onctions, la sœur de Marthe et de Lazare, la Madeleine de la Croix et du sépulcre.

Tout à l'heure, c'est Jésus qui a pris les devants, qui attendait la pécheresse, qui a engagé la conversation. Ici, nous ne savons rien, ni comment Madeleine a connu Jésus, ni dans quelle circonstance.

Il s'agit d'une personne dont les désordres sont connus de tout le monde; mais non pas nécessairement d'une courtisane de profession. Une prostituée de bas étage n'aurait pas été admise par la domesticité, et il y a dans l'attitude de la pécheresse une distinction que ne sauraient avoir ces femmes, même repentantes.

Donc Jésus est à table, chez un Pharisien dont il a accepté l'invitation. Il est couché à la manière orientale, appuyé sur le coude, les genoux repliés, et les pieds naturellement tournés vers le dehors.

Madeleine est déjà repentie, puisqu'elle vient avec de l'huile parfumée, dans l'intention manifeste de faire une

onction. A la présence du Maître, elle fond en larmes. Déjà penchée pour l'onction, ses larmes inondent les pieds. Surprise elle-même par son émotion, elle ne sait comment les essuyer. Rapidement elle dénoue sa riche chevelure et s'en sert comme d'un linge. Puis, emportée par son amour, elle ose ce qu'elle n'avait pas, sans doute, projeté d'avance, elle baise les pieds de Jésus, avant de les oindre de son huile parfumée.

Jésus semble passif, mais aucun détail ne lui a échappé; et son attitude montrait, sans doute, qu'il en acceptait l'hommage.

Fallait-il qu'elle fût sûre de son repentir et du cœur de Jésus! Se présenter ainsi devant un public, dont elle est connue défavorablement, avec sa jeunesse, avec sa beauté, dans un geste sublime!... Ah! il n'y a qu'une femme pour réaliser ces choses-là!

Mais remarquez comment Jésus, à son tour, prend nettement position en sa faveur. Il y a dans l'assistance du mécontentement, non point à cause de la prodigalité, ni même de l'onction. C'est Jésus même qui est visé ici. S'il ne sait pas qui et quelle est cette femme, et que c'est une pécheresse, c'est qu'il n'est pas Prophète. Toute sa personne, toute son œuvre est en question. Madeleine l'aurait-elle compromis? Il relève fièrement le défi, non pas pour se justifier, mais pour prononcer le pardon.

Quelle que soit la dette, la culpabilité, le passé, qui a aimé davantage? Du Pharisien ou de cette femme? Lui, il n'a pas même offert de l'eau pour les pieds; car, on ne demandait rien de plus, et son hôte y avait droit. Lui, il n'a pas baisé son hôte et n'a pas oint d'huile sa tête; ce qui eût été aisé, honorable et peu coûteux... Elle, elle a donné son huile parfumée, ses larmes, elle a déployé la splendeur de ses cheveux, et seulement sur les pieds, qu'elle n'a pas cessé de baiser, depuis que Jésus est entré.

La leçon est sévère. Jésus s'engage à fond et conclut par cette formule divinement précieuse : « *Les nombreux péchés de cette femme ont été pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé.* » La preuve de son amour ce sont ses actes, si complaisamment énumérés par Jésus.

Il faut, ici, saisir le sens profond de cette page d'Évangile. On ne peut pas dire que, si la pénitente a donné plus de signes d'amour, c'est parce qu'on lui avait pardonné davantage, et qu'elle le savait. Non, elle ne le savait pas, puisque Jésus va le déclarer, non seulement aux autres, mais à elle-même. Ainsi, celui qui a beaucoup péché pourra être excité par la miséricorde divine à plus d'amour. Et c'est le cas ici. Et nous avions grand besoin de savoir cela : que celui qui a plus péché, peut aimer davantage. La pécheresse l'a prouvé.

Par là se trouvait justifiée la bienveillance de Jésus pour la pécheresse. Se sentant grandement débitrice, elle avait aimé beaucoup. Pénitente de la veille ou de l'avant-veille, Jésus parle de son amour comme si elle y avait employé plusieurs jours, plusieurs mois, plusieurs années.

Quand, après cela, Jésus déclare : « *Tes péchés sont pardonnés* », cela prouve péremptoirement que, par ses actes, la pécheresse n'avait pas exprimé sa reconnaissance, mais son repentir. Sa foi l'a mise au-dessus de tout respect humain et de toute honte. Son amour, qui purifiait son âme, en consumait les souillures et la libérait de tout péché.

Voilà le pardon dans l'Évangile : celui à qui ont remet plus, aime plus. Ce n'est plus seulement le pardon, c'est infiniment plus. C'est le résumé de la mission du Christ, la grande révolution qu'il est venu opérer dans le monde des âmes. Faire, de la profondeur de la chute, de sa magnificence du pardon, la raison même d'un plus

grand amour, son point de départ, sa mesure, c'est là le Cœur de Jésus.

La grande loi du pardon est donc celle-ci : à savoir que, quel que soit le passé, si on aime plus, on monte plus haut. C'est pourquoi nous retrouvons Madeleine dans une autre onction d'amour prophétique, parmi les murmures encore, des Apôtres, cette fois. Et, là encore, Jésus proteste et la défend. Elle sera la compagne inséparable de la Vierge Immaculée, mère de Jésus, et toujours nommée avec elle par l'Évangile. Elle sera au pied de la Croix, elle sera au tombeau. Elle entendra prononcer son nom par Jésus même, avec un accent que la terre n'entendra jamais plus.

La femme adultère (S. Jean, c. VIII)

Le troisième cas que la suite de l'Évangile nous rapporte, c'est encore un cas de femme tombée, celui de la femme adultère.

Ici, pas d'initiative de la part de Jésus, comme pour la Samaritaine. Pas de démarche spontanée, comme pour Madeleine. Cette femme, prise en flagrant délit d'adultère, est amenée de force, par des Scribes et des Pharisiens, qui la jettent au milieu du Temple, aux pieds de Jésus, comme une loque. On escompte la bonté de Jésus pour les pécheurs. On espère qu'il va la protéger contre les rigueurs de la Loi pour ce genre de péché. On veut s'en faire un grief, pour le condamner comme faux Prophète et traître à la Loi de Moïse.

On sait comment Jésus s'en tire avec des hypocrites, corrompus jusqu'aux moelles et zélateurs rigides. Et encore Jésus les ménage; car il eût pu fouiller publiquement dans leur conscience. Il dit seulement : « *Que celui qui est sans péché jette le premier pavé de justice.* »

Cela suffit à les confondre et à les disperser honteusement.

La femme n'a donné aucun signe de repentir, elle est demeurée stupide, muette, ou ne disant que le nécessaire, dans le saisissement de l'effroi.

Mais, il n'y a pas à s'y tromper, la miséricorde de Jésus est visible dans cet accent de douceur avec lequel il dit à cette femme : « *Où sont-ils ceux qui t'accusaient ? Personne ne t'a donc condamnée ?* » — « *Personne, Seigneur.* » — « *Hé bien, moi non plus, je ne te condamnerai pas.* » Il ne lui dit pas d'aller en paix. Peut-être son repentir n'est pas encore assez dégagé de la crainte. Il lui dit seulement : « *Va, et ne recommence plus.* » Cela suffit pour montrer qu'il réprouve le péché. Mais, c'est aussi un signe, qu'il a confiance dans l'ordre qu'il lui donne, et dans sa bonne volonté. Il lui donne l'espérance, il lui offre sa miséricorde, à condition qu'elle change de vie.

Ce cas d'une femme, encore toute imprégnée de son péché, enrichit précieusement le sujet du pardon dans l'Évangile, et nous apprend que, même alors que nous ne sommes qu'au seuil du repentir, Jésus nous attend dans la miséricorde; et qu'au premier pas, elle nous sera largement accordée.

L'enfant prodigue (S. Luc, c. xv)

Nous arrivons, après cela, au cas de l'enfant prodigue, qui n'est pas une histoire, mais une parabole. Jésus a mis en scène, et avec un accent qui a ému et converti bien des âmes, toute la doctrine de la miséricorde et du pardon. C'est lui-même qu'il dépeint dans le rôle du père, pour nous faire comprendre la joie de son cœur, quand le pécheur revient à lui. Et c'est lui encore qui

défend les droits de la miséricorde, contre les objections de justes estimables, mais dont le cœur est nécesairement moins paternel que le cœur de Dieu.

Les torts du jeune prodigue sont nombreux et graves. Il a pris de l'ennui dans sa famille, sous l'influence, sans doute, de mauvais amis. Brusquement, il réalise ses biens, suit son goût des aventures, s'éloigne, s'abandonne à une folle prodigalité, dans le libertinage, et peut-être la débauche. Sa légèreté lui dessèche le cœur momentanément. Que de pères et de mères ont connu ces heures tragiques!

Bientôt il voit fondre sur lui la misère, en même temps que la ruine et l'isolement. Par surcroît, une famine désole la région où il a échoué. Le voilà besogneux, obligé de louer ses services, sans avoir la faculté de choisir son emploi. L'Évangile dit crûment : « *Il avait envie de remplir son ventre des caroubes que mangeaient les pourceaux, et personne ne lui en donnait.* »

C'est donc un cas extrême de déchéance, non seulement matérielle, mais morale; car il fallait cette pire situation pour l'acculer à réfléchir, et à constater la misère qu'il s'est attirée par sa faute.

Aucune noblese dans le tout premier commencement de son retour. Ce n'est pas d'abord la peine qu'il a faite à son père, ni l'énormité de sa légèreté, c'est la brutale nécessité de la faim. L'Évangile dit impitoyablement son premier remords : « *Combien de mercenaires de mon père ont du pain de reste, et moi, ici, je meurs de faim.* » Ce n'est qu'après cela que son repentir commence de s'exprimer, sous la forme de paroles adressées à son père. Mais enfin, elles contiennent un aveu de son péché.

Ce qu'il y avait de plus offensant pour son père, c'était de s'être éloigné, après avoir reçu sa part, comme si le père ne comptait plus pour rien. C'est lui, maintenant,

qui n'a plus droit au nom de fils. Il le sent. Il est abattu. Il va se redresser. Il lui reste une ressource : cette appellation de père. C'est le seul nom que le père puisse entendre, sans être de nouveau blessé.

Et c'est Jésus qui raconte, qui se définit dans ce récit, et qui écrit cette page, sublime jusque dans les mots. Écoutez cela : « *Et se levant, il alla vers son père. Comme il était encore loin, son père l'aperçut, et fut saisi de compassion; et courant, il se jeta à son cou, et le couvrit de baisers.* »

Quelles nuances exquises! Le père aperçoit le fils de loin, sans doute parce que, tous les jours, il allait sur la route, aussi loin que ses jambes pouvaient le porter, pour épier son retour. Le fils se repent, le père est ému jusqu'aux entrailles. Le fils vient, le père court. Et tous ces détails sont précieux, pour nous faire comprendre la magnificence du pardon.

Le prodigue veut prononcer la formule de son repentir, celle qu'il avait résolue dans sa garde de pourceaux. Mais il va détonner dans une parole de justice et de sanction. L'aveu de sa faute était nécessaire, il suffit. Demander d'être traité désormais comme un mercenaire, il ne l'eût pu sans méconnaître la bonté du père. L'eût-il essayé, que des baisers lui auraient fermé la bouche. Le père ne répond même pas; il ne songe qu'à réparer le triste état où se trouve son fils, devant les esclaves qui sont accourus : « *Vite, la plus belle robe et l'en revêtez. Mettez-lui à la main son anneau, et des souliers aux pieds, et amenez le veau gras, tuez-le et mangeons joyeusement.* »

Qu'ajouter à tout cela, qui ne soit superflu? L'ingratitude a-t-elle été assez noire? Le pardon est-il assez magnifique? Pas un reproche, pas une plainte. Il n'y a que la joie profonde d'un père, reconnaissant à son fils de se repentir, et de lui revenir, pour se laisser aimer comme

autrefois, comme toujours. Le repentir a tout aboli. Le tout premier point de départ importe peu. C'est le dégoût du péché, la lassitude, l'usure de l'âge, la crainte du père, peu importe! Que le repentir éclose en aveu, sur le terrain de la confiance et de l'amour, c'est assez. Tous les droits sont rendus, toute l'amitié.

Ce cas de l'enfant prodigue prend une force singulière de ce qu'il n'est plus un cas historique et individuel, mais une leçon, un enseignement. Il prend, par là même, l'ampleur d'une loi et la force d'un principe. Et c'est là le pardon dans l'Évangile.

Zachée (S. Luc, XIX)

Le cas de Zachée se distingue des autres manifestations de la charité de Jésus envers les pécheurs, par la condescendance encourageante du Maître. Ce n'est pas un appel aussitôt obéi; c'est la mise à profit d'une première bonne disposition, encore imparfaite, pour amener au salut le pécheur.

Zachée était un chef des agents de la douane et de l'octroi, dans l'importante cité de Jéricho. Cela suppose qu'il était riche. L'Évangile le déclare du reste, mais, dans ce métier, à cette époque, les occasions de devenir riche n'étaient pas exemptes du soupçon de fraude, à cause du vague des tarifs, que d'ailleurs on ne faisait connaître que le moins possible aux intéressés.

L'épisode est charmant dans tous les traits, la petite taille du douanier, sa curiosité mise en éveil par le bruit des miracles, la dextérité du petit homme, qui grimpe lestement sur un arbre. Zachée voulait savoir comment était un homme qui avait la réputation de Jésus.

Jésus, à qui rien n'échappe des sentiments intérieurs, interpelle le curieux, et s'invite familièrement à loger

chez lui : c'était un honneur inespéré. L'autre se hâta de descendre et le reçut avec joie. On voit la scène. La foule murmure, non point par jalousie, mais parce qu'on trouve mauvais qu'au lieu de descendre chez une personne de piété et de doctrine, Jésus demande l'hospitalité à un pécheur.

Jésus répondra tout à l'heure, à ces murmures, par la formule solennelle et décisive, éminemment miséricordieuse, et qui domine notre sujet, à savoir, que « *le Fils de l'homme est venu pour chercher et sauver ce qui était perdu* ». En attendant, le bienveillant procédé de Jésus amène chez Zachée un complet retournement de conscience. Deux parts de ses biens : celle des pauvres et celle de la réparation. Zachée s'engage pour lui-même et pour toute sa maison.

Et nous voyons, une fois de plus, comme tout se passe simplement, comme le pardon est tout acquis au repentir, sans reproche, sans amertume, avec des délicatesses infinies, vraiment révélatrices d'un cœur divin.

Nous recueillons le cas de Zachée, dans notre gerbe de faits évangéliques de pardon et de miséricorde, parce que si, tout à l'heure, nous avons admiré comment Jésus ne tient pas compte de la pauvreté ou de la vulgarité des points de départ du repentir, c'est-à-dire des causes occasionnelles, nous constatons ici, quelque chose de semblable dans la curiosité de Zachée. Il est vrai que sa curiosité est plutôt sympathique et respectueuse.

Ici encore, l'initiative vient de Jésus. C'est lui-même qui s'invite. Tout lui sert pour provoquer le repentir du péché, qui amènera le pardon, qui éclôt en joie, comme s'était épanoui en enthousiasme pour la Samaritaine.

Extension du pardon

Nous pouvons encore considérer comme appartenant

à cette doctrine du pardon, du moins sous l'aspect de son extension, la réponse de Jésus à Pierre, au sujet du nombre de fois que nous devons pardonner. C'est une sorte de commentaire de la cinquième demande du *Pater* : Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons. Saint Luc rapporte ainsi cette doctrine : « *Si ton frère vient à pécher, reprends-le, et s'il se repent, pardonne-lui. Et s'il pèche contre toi sept fois le jour, et que sept fois il revienne à toi en disant : Je me repens, tu lui pardonneras.* » C'est une nouvelle doctrine du pardon inlassable, en face des repentirs sincères. C'est le pardon sans limite du côté du nombre.

Saint Matthieu, qui rapporte la même doctrine d'un pardon qui ne se refuse jamais, emploie la formule *septante fois sept fois*, c'est-à-dire indéfiniment. La doctrine semble même s'élargir ici, puisque le repentir n'est pas exigé pour que l'homme pardonne. C'est insinuer que le pardon de l'homme à l'homme ne doit pas se régler sur le nombre des offenses qui nous atteignent, mais bien plutôt sur l'infinie miséricorde de Dieu, à l'égard du pécheur.

C'est bien vrai qu'il y a en tout ceci une intention très marquée de maintenir, entre les disciples, beaucoup de cordialité, même extérieure. Il n'en est pas moins précieux et consolant pour nous tous, qui multiplions les offenses, de savoir que le pardon ne saurait être limité par la multiplicité de nos repentirs.

Pierre sait bien qu'il faut pardonner à un frère. Il croyait entrer largement dans l'esprit de Jésus en proposant sept fois. Jésus lui répond par une formule, qui exprime un pardon qui ne se refuse jamais. Et Jésus a pris soin, dans le *Pater*, de montrer que c'est notre intérêt, puisque notre pardon sera, pour ainsi dire, la mesure du sien à notre égard.

L'extension sans limite, ce serait donc la loi du pardon dans l'Évangile.

Judas, le traître

(S. Matth., XXVI — S. Marc, XIV — S. Luc, XII — S. Jean, XIII)

Le cas de Judas appartient aussi à la doctrine du pardon dans l'Évangile. Toute la Tradition a vu une intention de miséricorde, une sorte d'avance, faite au misérable, une promesse de pardon, s'il se fût repenti, dans les ménagements de Jésus, pendant le repas de la Cène. Jésus le désigne, d'une façon assez vague, pour être compris du traître seul, sans cependant le découvrir. Quand Judas, comme les autres et par contenance, pose la question : « *Est-ce moi, Rabbi?* », c'est à voix basse, et dans le tumulte des interrogations, qui avaient la chaleur et l'éclat de protestations indignées, que Jésus lui répond, et pour lui seul : « *Tu l'as dit.* »

S'il le désigne à Jean, et par son intermédiaire, à Pierre, c'est encore à voix basse et par un signe; mais alors, la mesure est comble. Judas, se sentant découvert, au lieu d'implorer son pardon, se durcit dans sa volonté mauvaise. A ce moment, Jésus l'abandonne et l'exclut de sa compagnie. Et puisque le malheureux a pris parti irrévocablement, Jésus l'invite à agir sans tarder : « *Si tu le veux absolument, fais-le donc bien vite, puisqu'il n'y a plus rien à attendre de toi.* »

Même alors, Jésus va jusqu'au bout des ménagements. Aucun des convives, dit saint Jean, ne comprit pourquoi Jésus avait parlé de la sorte. Quelques-uns pensaient à quelque commission d'achat, ou à quelque distribution d'aumône.

Quel instant tragique! Quel froid saisit l'âme, quand on lit ces paroles brèves : « *Judas sortit aussitôt. C'était la nuit. Erat enim nox.* » On devine l'émotion de Jésus,

devant cette âme dure et noire d'un de ses Apôtres, choisi par lui, son compagnon depuis trois ans, qui se ferme à l'amour, et qui s'enfonce ainsi dans la nuit éternelle.

Le bon larron

(S. Matth., XXVII — S. Marc, XV — S. Luc, XXIII)

Heureusement, nous avons dans le cas du bon larron un document plus consolant. Ils étaient deux criminels, suppliciés en même temps que Jésus, tous deux des rebuts de la société, qui s'en débarrasse.

Quelle foi dans cet homme, qui reconnaît Jésus parmi les pires écrasements et les pires abandons !

Une première fois a retenti le blasphème : « *Il en a sauvé d'autres, qu'il se sauve lui-même, s'il est le Christ de Dieu, l'Élu!* » Et ce sont les magistrat qui l'ont proféré... Une deuxième fois, il a été proféré par les soldats moqueurs, en offrant du vinaigre dans une éponge, au bout d'un roseau : « *Si tu es le Roi des Juifs, sauve-toi donc.* » Une troisième fois, par le compagnon de supplice : « *Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même, et nous aussi!* »

A cette triple moquerie blasphématoire et si cruelle, Jésus a répondu par la première des sept paroles : « *Mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font.* »

C'est alors que le bon larron ému, retourné par ce pardon surhumain, interpelle son compagnon : « *Tu n'as donc pas même de crainte de Dieu, toi qui endures le même supplice. Et pour nous, c'est justice; mais lui n'a rien fait de mal.* »

Ainsi, il reconnaît ses crimes, et il les avoue; il proclame l'innocence de Jésus : voilà pour la justice et le repentir... Et voici la confiance, l'appel, dans une foi sublime à la Divinité, à la Royauté, à la miséricorde : « *Jé-*

sus, souviens-toi de moi, quand tu viendras dans ton royaume. »

Quel drame! Quelle heure tragique! Et tout cela se dit et s'accomplit dans la mort même, dans une atroce agonie... Et Jésus : « *En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis.* »

« En vérité, je te le dis », cela souligne l'importance et la sûreté de la promesse. Et Jésus accorde plus que le larron n'implore. C'est le jour même, c'est dans quelques minutes — le temps seulement que le peu de sang qui lui reste se soit échappé par les blessures — que le larron, repentant et pardonné, sans la moindre dette à payer, dans un pardon total, retrouve Jésus au Paradis, tout droit.

Saint Pierre (S. Jean, XXI)

Toute cette doctrine du pardon dans l'Évangile s'achève dans une des scènes les plus grandioses et les plus touchantes, et qui rappelle invinciblement la parole dite à Madeleine : Il lui a été beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé.

On a facilement présent à l'esprit tout le détail des défaillances de Pierre, les protestations présomptueuses, sur la route du Jardin des Oliviers, malgré les affirmations prophétiques de Jésus; le lourd sommeil, trois fois interrompu, de Gethsémani, une heure après la communion eucharistique, et pendant l'agonie morale de Jésus; et surtout, le triple reniement, dans les circonstances les plus aggravantes, le respect humain, devant tous, par trois fois, avec serment; et ces désignations méprisantes : « *Je ne connais même pas cet homme.* »

L'Évangile a souligné son prompt repentir, et ses larmes amères, que la Tradition nous assure avoir été intarissables jusqu'à sa mort. En même temps que son repentir, le pardon complet lui avait été accordé.

C'est le seul cas, dans l'Évangile, d'un pardon accordé avec une sanction, et cela même rend le pardon plus magnifique; car la sanction, l'expiation, si l'on peut dire, imposée à Pierre, c'est la triple question de Jésus, après la Résurrection, dans l'investiture même de la Primauté.

Tout le monde reconnaît, dans la triple question de Jésus, et dans la triple réponse de Pierre, une compensation éclatante du reniement. Pierre n'avait pas perdu la foi en son Maître; mais l'amour dont il s'était vanté n'avait pas été jusqu'à la mort, tant s'en faut. Sans rappeler la faute, Jésus montre aux disciples présents, par les paroles qu'il fait dire à l'Apôtre, comment la présomption a été remplacée, par un amour à la fois plus profond et plus modeste. Au lieu de mettre en doute la prescience de son Maître, Pierre fait appel maintenant à sa science, et ne veut plus d'autre juge que son affection.

Il s'était mis au-dessus des autres, maintenant il évite modestement de s'attribuer à lui-même la supériorité dans l'amour, même si Jésus semble l'y inviter.

Et cependant, elle existe aux yeux de Jésus, et c'est une convenance parfaite avec l'attribut du Pasteur suprême, que Pierre va recevoir; car, pour paître les brebis, il faut beaucoup les aimer, et aussi que le Pasteur délégué aime beaucoup le Pasteur véritable.

Jésus veut donc rappeler doucement à Pierre sa présomption, lorsqu'il se vantait si imprudemment d'aimer plus que les autres. Quel accent dans ces réponses : « *Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime.* » Et cette tristesse qui l'envahit, quand Jésus, une troisième fois, lui demande : « *Pierre, m'aimes-tu?* », et qu'il répond : « *Seigneur, tu connais tout, tu sais que je t'aime.* »

Quel autre que le Dieu d'amour et de miséricorde eût pu imaginer une réparation plus délicate, plus nuancée dans la forme, et plus riche et plus glorieuse dans ses dons !

*
* *

Le pardon dans l'Évangile, c'est donc un acte par lequel Jésus fait passer une âme de l'état de péché à l'état de grâce, c'est-à-dire de l'inimitié à l'amitié, d'un éloignement à un rapprochement; en termes forts, de la haine à l'amour; en termes théologiques, de l'*aversio a Deo* à la *conversio ad Deum*.

C'est donc proprement ce qu'on appelle la Justification.

Les théologiens ont marqué les étapes à parcourir, les conditions requises. Ils ont fait l'analyse psychologique de la conversion. Il y a d'abord un *acte de foi* au Christ Rédempteur et Sauveur, au Christ voulant nous sauver en nous justifiant. Il y a l'*espérance*, c'est-à-dire une confiance assurée que Dieu nous mettra en participation de la justice du Christ, immolé pour nous au Calvaire. Il y a l'*amour* pour un Dieu si bon pour nous, si excellent en lui-même. Il y a enfin le *repentir*, sous l'impulsion de cet amour.

Avons-nous tout cela dans les faits évangéliques ? Oui, sans aucun doute. Seulement, dans les faits, ces dispositions ne sont pas toujours distinctes dans tous les cas. Elles sont souvent incluses dans un mot ou dans un geste. Elles peuvent être simultanées. Ce n'est que par une analyse minutieuse qu'on arrive à les dégager. Certains faits mettent plus en relief l'un ou l'autre sentiment. Des cas, comme ceux de la Samaritaine ou du Prodigue, s'accordent, d'une manière plus évidente, avec la thèse théologique. Dans d'autres, c'est moins clair, à première vue.

Nous avons noté, au passage, dans plusieurs cas — Samaritaine, Zachée — cet aspect du Christ Sauveur, sur lequel la foi doit porter. L'espérance, la confiance, se

sont souvent révélées dans des gestes ou des paroles, comme pour le Prodigue. L'amour aussi, dans des explosions de joie ou d'enthousiasme — Samaritaine, Zachée — ou des gestes sublimes — Madeleine, Pierre. Quant au repentir, nous l'avons trouvé partout, puisqu'il est un effet nécessaire des trois conditions préalablement requises pour une conversion surnaturelle.

Et encore, au tout premier commencement, l'ébranlement du cœur se fait par la crainte.

Le délicat, en tout ceci, concerne la crainte et l'amour. Comment les doser ? car, il y a mille nuances dans une conversion de pécheur, dans les premières impressions du bien, dans le détachement du péché, par l'esprit et le cœur.

Heureusement, les Conciles, à dessein, pour ne pas s'exposer à être compris dans un sens rigide et trop exigeant, n'ont employé que des expressions vagues. Ils parlent d'une *certaine haine du péché*, d'un *commencement d'amour*. Cela nous met à l'aise; car, dans l'Évangile, nous avons remarqué les habiletés de Jésus à se rendre sympathique, par des initiatives, des délicatesses de procédés, des discrétions de langage, qui déterminaient, dans les pécheurs, ce commencement d'amour.

La crainte, elle avait toujours sa place, provoquée, soit par la personne de Jésus, rayonnante de majesté, soit par le ton grave de sa parole, par sa clairvoyance, par sa douceur elle-même. On ne pouvait pas échapper à l'impression d'être en présence de quelqu'un de surhumain, qui parlait de Dieu comme son Père, qui disposait de sa puissance, qui avait le pouvoir de pardonner, et donc aussi, de condamner. En présence de cette sainteté, le pécheur était facilement craintif.

fr. Paul Adam, O. P.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

L'apostolat de Frédéric OZANAM [1]

Au lendemain de la révolution de 1830, une vague d'irréligion déferla sur la France. L'anticléricalisme se livrait à des manifestations tapageuses comme le sac de l'archevêché de Paris ou bien la destruction des calvaires publics. La presse attaquait violemment l'Église, son chef, ses dogmes. Les prêtres étaient insultés dans la rue et obligés de se cacher pour accomplir leur ministère. L'abbé Guéranger, tenu de se rendre du Mans à Paris en août 1830, dut revêtir un habit séculier, laisser « croître une fine moustache qui, au dire de son biographe, Dom Delatte, lui donnait l'air d'un étudiant de bonne famille », et se munir d'un passeport en règle. Voltaire était le dieu de la bourgeoisie parisienne. On annonçait la mort du christianisme. De nouvelles sectes, d'allure philosophico-sociale, comme celle des Saint-Simoniens, prétendaient se substituer à lui en prêchant la fraternité universelle. L'indifférentisme en matière philosophique et religieuse, pour qui il n'y avait pas d'opinions bonnes

(1) Sources de cet article : Ozanam, *Correspondance*, 2 vol.; — Ozanam, *Mélanges*, 2 vol.; — Mgr Ozanam, *Vie de Frédéric Ozanam*; — *Ozanam*, livre du Centenaire par MM. Georges Goyau, Léon Lanzac de Laborie, Henri Cochin, Édouard Jordan, Eugène Duthoit, Mgr Alfred Baudrillart, Paris, 1913. — Mouret, *Histoire Générale de l'Église*, c. VIII.

ou mauvaises, doctrine que le pape Léon XII avait condamnée en 1824 et que le pape Grégoire XVI se préparait à réprouver à nouveau dans l'encyclique *Mirari vos*, avait jeté dans les esprits un trouble profond.

La gravité du péril comme la violence de l'attaque provoquèrent une réaction que dirigèrent des apôtres éminents suscités par la Providence. A leur tête ne tarda pas à se placer un jeune Lyonnais, arrivé à Paris en novembre 1831 pour faire ses études juridiques, Frédéric Ozanam. Sa vie fut courte, elle n'excéda pas quarante années, mais l'exposé qui va suivre montrera combien elle fut pleine en bonnes œuvres et riche devant Dieu.

Très jeune, alors qu'il n'était encore âgé que de seize ans, élève de l'abbé Noirot, Ozanam sentit s'éveiller en lui la vocation d'apôtre. Son caractère enthousiaste, la générosité de son cœur, la forte formation religieuse qu'il avait reçue dans sa famille, ne suffisent pas à expliquer cette vocation précoce. Sa foi, qui avait été très vive jusqu'alors, subit une éclipse pendant l'année de rhétorique :

> Au milieu d'un siècle de scepticisme, écrit-il, Dieu m'a fait la grâce de naître dans la foi... Plus tard, les bruits d'un monde qui ne croyait pas vinrent jusqu'à moi. Je connus toute l'horreur de ces doutes qui rongent le cœur pendant le jour et qu'on trouve la nuit sur un chevet baigné de larmes. L'incertitude de ma destinée éternelle ne me laissait pas de repos. Je m'attachais avec désespoir aux dogmes sacrés, et je croyais les sentir se briser sous ma main. C'est alors que l'enseignement d'un prêtre philosophe (1) me sauva. Il mit dans mes pensées l'ordre et la lumière, je crus désormais d'une foi assurée, et, touché d'un bienfait si rare, *je promis à Dieu de vouer mes jours au service de la vérité qui me donnait la paix.*

(1) L'abbé Noirot, professeur de philosophie au collège royal de Lyon, un professeur des plus remarquables de l'époque pour l'influence qu'il exerça sur ses élèves.

C'est donc parce qu'il a connu les tortures du doute qu'Ozanam a voulu aller au secours de ceux qui souffraient du même mal ou protéger ceux qui n'en avaient pas encore subi ses atteintes.

Ozanam fut un *apôtre laïque*. Quand il eut terminé ses études de droit, il hésita longtemps sur sa véritable vocation. Devait-il rester dans le monde, ou se consacrer entièrement au service de Dieu ? Le barreau ne l'attirait guère, le mariage non plus.

Cette question de mariage se présente souvent à mon esprit, écrivait-il à un ami; jamais elle n'en sort sans y laisser d'incroyables répugnances. Je suis plus faible que beaucoup d'autres, et les égarements de mon imagination auraient pu entraîner bien loin mon cœur. Et toutefois je sens qu'il y a aussi une virginité virile qui n'est pas sans honneur et sans charmes, et dans l'union conjugale il me semble qu'il y ait une sorte d'abdication... Et puis s'engager à une société sans réserve, sans fin, avec une créature humaine, mortelle, infirme, misérable, si parfaite qu'elle soit ! C'est surtout cette perpétuité de l'engagement qui est pour moi une chose pleine de terreur.

Il se sentait attiré par l'Ordre de Saint-Dominique. Il écrivit à Lacordaire, qui venait d'entrer au noviciat dominicain de la Quercia, en Italie, et le pria de lui faire connaître les règles de son Ordre : « Si Dieu me voulait appeler à Lui, je ne vois pas de milice dans laquelle il me fût plus doux de le servir que celle où vous êtes engagé. » Les encouragements discrets que lui adressa Lacordaire ne triomphèrent pas de ses hésitations, parce qu'il n'entendit pas l'appel de Dieu : « Je souffre de cette absence de vocation qui me fait voir la poussière et les pierres de toutes les routes de la vie et les fleurs d'aucune. » Il opta définitivement pour le professorat, qui est en somme la carrière la plus appropriée pour un apôtre laïque. Le brillant succès qu'il obtint au concours d'agrégation de

1840, où il fut reçu premier, l'emportant sur des candidats de la valeur d'Egger et de Berger, acheva de le confirmer dans la pensée que Dieu le voulait dans le monde et non dans un cloître. Il fut avant tout l'*apôtre de la jeunesse*. Étudiant, il groupe ses camarades, « pauvres oiseaux de passage » exposés sans défense contre les séductions d'une grande ville, les met en garde contre les dangers de l'isolement, stimule leur zèle religieux, en fait des chevaliers de la foi et de la charité. Devenu professeur de Sorbonne, il ne vise, par son enseignement, qu'à faire naître ou à fortifier dans le cœur de ses jeunes auditeurs l'amour du christianisme en leur traçant le tableau de ses bienfaits. Mort à quarante ans, il n'a pas connu la vieillesse. Faut-il s'étonner que tout son zèle d'apôtre soit allé à ses pairs ?

L'apostolat d'Ozanam a revêtu des formes variées.

L'apostolat de l'exemple

Un des principaux obstacles dont Ozanam avait appris à triompher pour amener la jeunesse de son temps à la pratique de la foi était le respect humain : « Dans quelle ville, déclare-t-il dans le discours qu'il adressa au soir de sa vie à ses frères de Livourne, le respect humain est-il plus fort qu'il ne l'était à cette époque (1833) à Paris ? » Pour entraîner à sa suite ses camarades, il donna publiquement l'exemple d'une pratique minutieuse de ses devoirs religieux et de son adhésion complète à la foi catholique. Il groupa autour de lui une élite qu'il conduisait à Nanterre aux processions de la Fête-Dieu, qu'il menait à Notre-Dame pour entendre la parole de Dieu ou pour prendre la tête de la communion pascale. Les timides, honteux d'eux-mêmes, finissaient par suivre la trace

de ce merveilleux entraîneur. Par respect humain, les catholiques n'osaient pas élever la voix contre l'enseignement rationaliste des maîtres de la Sorbonne. Ozanam donna l'exemple de la protestation. Letronne s'était permis d'attaquer deux fois l'Église, « la première en traitant la papauté d'institution passagère née sous Charlemagne, mourante aujourd'hui; la seconde, en accusant le clergé d'avoir constamment favorisé le despotisme ». Ozanam et son ami Lallier adressèrent au professeur des protestations écrites :

Nos réponses, lues publiquement, ont produit le meilleur effet et sur le professeur qui s'est presque rétracté et sur les auditeurs qui ont applaudi. Ce qu'il y a de plus utile dans cette œuvre, c'est de montrer à la jeunesse étudiante qu'on peut être catholique et avoir le sens commun; qu'on peut aimer la religion et la liberté; enfin c'est de la tirer de l'indifférence religieuse et de l'accoutumer à de graves et sérieuses discussions.

Jouffroy, dans un cours sur le problème de la destinée humaine, était allé jusqu'à mettre en doute « la possibilité » même de la révélation. Ozanam lui adressa « quelques observations par écrit ». Le philosophe promit d'y répondre; il attendit durant quinze jours pour préparer ses armes sans doute, et, au bout de ce temps, sans lire la lettre, il l'analysa à sa manière et essaya de la réfuter. Ozanam adressa une seconde lettre de rectification dont Jouffroy ne tint pas compte.

Il continua ses attaques, jurant que le catholicisme répudiait la science et la liberté. Alors nous nous réunîmes et nous adressâmes une protestation où étaient énoncés nos vrais sentiments; elle fut revêtue à la hâte de quinze signatures et adressée à M. Jouffroy. Cette fois, il ne put se dispenser de nous lire. Le nombreux auditoire, composé de plus de deux cents personnes, écouta avec respect notre profession de foi. Jouffroy s'excusa, assura qu'il s'efforcerait à l'avenir de

ne plus blesser les croyances. Mais surtout il a constaté un fait bien remarquable, bien encourageant pour l'époque actuelle : « Messieurs, nous a-t-il dit, il y a cinq ans, je ne recevais que des objections dictées par le matérialisme; les doctrines spiritualistes éprouvaient la plus vive résistance, aujourd'hui, les esprits ont bien changé, l'opposition est toute catholique. »

Ozanam apparaissait ainsi comme un redresseur de torts, attitude bien faite pour enthousiasmer la jeunesse. Tel est encore son rôle dans l'affaire de l'université de Louvain. A peine avait-elle été fondée, que des étudiants fanatiques s'étaient livrés à des manifestations injurieuses contre l'épiscopat belge et l'avaient attaqué violemment dans un journal. A l'instigation d'Ozanam, la jeunesse catholique de Paris protesta par la voix de la presse. La lettre avait été écrite par Ozanam :

Nous renions, au nom de la jeunesse studieuse, les excès commis par quelques-uns de ses membres; nous disons que ceux qui ont agi de la sorte ne sont ni des champions de la liberté, ni ceux de la science ; enfants arriérés du dix-huitième siècle, en dehors du progrès de nos jours, la chose qu'ils ont faite n'est digne ni de leur époque, ni de leur pays..... nous disons que... nous envions à nos frères de Belgique le bonheur de pouvoir recevoir le pain de la science d'une main connue, de la même main qui distribue le pain de la parole sainte; nous leur envions de posséder un enseignement fondé sur une base solide, à l'abri de l'incertitude des systèmes; de pouvoir entendre parler le langage des lettres humaines sans entendre blasphémer les choses divines; de ne pas être obligés, comme nous, d'écouter avec défiance les discours des maîtres et d'en faire deux parts : celle de l'erreur et celle de la vérité. Nous espérons qu'un jour la France jouira des mêmes bienfaits.

Plus tard, quand, au plus fort de la lutte contre le monopole universitaire, Michelet et Quinet visaient indirectement le catholicisme en se livrant à de violentes atta-

ques contre les Jésuites, Ozanam, qui n'était pas encore professeur titulaire en Sorbonne, riposta courageusement en défendant en trois leçons consécutives la papauté, les moines, l'obéissance monastique. Il sut se faire écouter par ceux mêmes qui applaudissaient les tirades haineuses des professeurs du Collège de France. Il sut encore apporter un appui moral à son collègue catholique M. Lenormant, dont le cours fut troublé à l'instigation de Michelet et de Quinet. Il prit la résolution d'assister aux leçons tant qu'elles seraient houleuses. Un jour même, il apostropha les perturbateurs et les adjura « au nom de la liberté de respecter l'exposé des opinions du professeur ». Son appel resta sans écho, et le gouvernement eut la faiblesse de faire le jeu des émeutiers, en suspendant le cours.

L'apostolat épistolaire

Ozanam fut un merveilleux animateur de la jeunesse, non seulement par ses actes, mais encore par la correspondance qu'il ne cessa d'entretenir avec ses amis jusqu'à sa mort. C'est l'apostolat de l'amitié. L'affection, qu'il nourrit à l'égard de ses correspondants, lui inspire des élans du cœur d'un charme particulier pour s'associer à leurs joies ou à leurs peines, lettres d'action de grâce ou de soumission à la volonté de Dieu, lettres où la nécessité de la prière est constamment rappelée. Il est un éveilleur d'énergie pour ses amis en qui il combat l'abattement, la mélancolie, le découragement. Il leur prêche l'action :

Ne faites pas comme d'autres, écrit-il à Letaillander,... à qui la famille fait oublier toute le reste. Vous avez dans le cœur assez d'amour pour le répandre au dehors même de votre foyer domestique; vous aurez besoin de beaucoup plus de grâces que par le passé; ce ne serait pas le cas de faire moins de bonnes œuvres.

A Falconnet, que torture le mal du siècle, la mélancolie, il écrit :

Nous avons besoin, nous autres, de quelque chose qui nous possède et nous transporte, qui domine nos pensées et qui les élève; nous avons besoin de poésie au milieu de ce monde prosaïque et froid et en même temps d'une philosophie qui donne quelque réalité à nos conceptions idéales; d'un ensemble de doctrines qui soit la base et la règle de nos études et de nos actions. Ce double bienfait, nous le trouvons dans le catholicisme, auquel nous sommes attachés pour notre bonheur. C'est donc là le point de départ de tous les labeurs de notre intelligence, de tous les rêves de notre imagination, c'est le point central auquel ils doivent aboutir. Ainsi disparaît ce vague qui nous fait mal et nous laisse abandonnés à notre propre faiblesse. Or, le sentiment de notre faiblesse étant l'une des sources de la mélancolie, la présence de la pensée catholique dans notre âme est le premier remède à lui opposer.

Il veille sur la foi de ses amis. Chancelle-t-elle ? Il accourt aussitôt, comme il le fit en juin 1852, alors qu'il était en proie à une fièvre ardente, il oublie son mal pour adresser à un ami un éloquent et pressant appel :

Vous avez cherché dans la sincérité de votre cœur à résoudre vos difficultés, et vous n'êtes pas arrivé au bout. Mais, mon cher ami, les difficultés de la religion sont comme celles de la science, il y en a toujours. C'est beaucoup d'en éclaircir quelques-unes, mais aucune vie ne suffirait à les épuiser... Vous ne pourrez donc jamais, occupé d'ailleurs comme vous l'êtes, répondre à tous les doutes que votre imagination active et ingénieuse ne cessera de déterrer pour le tourment de votre cœur et de votre esprit. Heureusement Dieu ne met pas la certitude à ce prix. Que faire donc ? Faire, en matière de religion, ce qu'on fait en matière de science : s'assurer d'un certain nombre de vérités prouvées et ensuite abandonner les objections à l'étude des savants...

Plus que le raisonnement, les preuves intérieures du christianisme sont convaincantes. J'appelle ainsi cette expérience de chaque jour qui me fait trouver dans la foi de mon

enfance toute la force et toute la lumière de mon âge mûr, toute la sanctification de mes joies domestiques, toute la consolation de mes peines. Quand toute la terre aurait abjuré le Christ, il y a, dans l'inexprimable douceur d'une communion et dans les larmes qu'elle fait répandre, une puissance de conviction qui me ferait encore embrasser la Croix et défier l'incrédulité de toute la terre.

Ozanam ajoute que plus il étudie l'histoire du christianisme, plus il s'affermit dans ses convictions :

Le Christ ne se fait pas chercher... Il est devant nous, Il nous presse... Rendez-vous à ce Sauveur qui vous sollicite. Livrez-vous à sa foi comme s'y sont livrés vos amis, vous y trouverez la paix... Il vous manque seulement un acte de volonté : croire, c'est vouloir.

Ozanam met ses amis en garde contre la vaine gloire, contre les séductions trompeuses du monde. Il leur prêche l'amour du sacrifice :

C'est à nous, catholiques, de ranimer la chaleur vitale qui s'éteint, c'est à nous de recommencer l'ère des martyrs; c'est chose possible à tous les chrétiens, être martyr, c'est donner sa vie pour Dieu et pour ses frères, c'est donner sa vie en sacrifice; que le sacrifice soit consommé tout d'un coup, comme l'holocauste, ou qu'il s'accomplisse lentement et qu'il fume nuit et jour, comme les parfums sur l'autel. Être martyr, c'est donner au ciel tout ce qu'on a reçu : son or, son sang, son âme tout entière. Cette offrande est entre nos mains, ce sacrifice nous pouvons le faire; c'est à nous de choisir à quels autels il nous plaira de le porter, à quels autels nous irons consacrer notre jeunesse et les temps qui la suivront, à quel temple nous nous donnerons rendez-vous : au pied de l'idole de l'égoïsme ou au sanctuaire de Dieu ou de l'humanité ?

A maintes reprises dans sa correspondance il indique à ses amis quelle est, à son avis, la meilleure façon de servir l'Église : ne pas la compromettre par des polémiques irritantes, faire l'union entre les catholiques, obser-

ver la loi de la charité. Les catholiques ne feront respecter la cause qu'ils défendent que s'ils le font avec la loyauté et la compétence nécessaires :

Si les catholiques étaient résolus à publier toutes les tyrannies dont ils sont bien instruits et à se bien instruire de toutes celles qu'ils veulent publier, je ne doute pas qu'ils ne parvinssent à se faire respecter tôt ou tard; mais il y faudrait le temps et la peine, chercher et vérifier et ne se point contenter de l'à peu près qui ne devrait jamais satisfaire une conscience chrétienne quand il s'agit de défendre la cause de la vérité.

Les catholiques ne doivent pas se cantonner uniquement sur le terrain strictement religieux. S'ils veulent que leur influence soit proportionnelle à leur importance numérique dans la nation, ils doivent se faire « sentir et respecter partout, dans la politique, dans les sciences, dans les arts. Il faut reprendre par tous les côtés les esprits qu'on a corrompus par tous les côtés. Il faut montrer que toutes les vérités nous intéressent, que nous voulons le progrès de toutes les lumières légitimes ». Faire du catholicisme « un phare » qui « s'élèverait sur le monde pour le conduire à la civilisation, au bonheur »! Voilà le rêve qu'Ozanam a voulu réaliser avec le concours de ses amis.

Sa correspondance nous offre enfin un précieux témoignage de son apostolat auprès des incroyants, apostolat empreint de tact, de respect pour l'opinion adverse, mais aussi de fermeté doctrinale et de force persuasive. Nous voulons parler de la lettre fameuse qu'il adressa le 22 mai 1849 à Ernest Havet :

Nous sommes tous les deux les serviteurs de la même cause : seulement j'ai l'avantage de la croire plus ancienne et par conséquent plus sacrée. Souffrez que je vous le dise, mon cher collègue, si, au lieu d'être resté sur le seuil du

christianisme, vous aviez, comme moi, le bonheur de vivre au dedans, d'y avoir passé dix-huit ans d'études, si vous étiez allé au delà de Bossuet qui représente à coup sûr une partie et une époque de l'Église, mais avec toutes les erreurs de son temps; si vous vous nourrissiez de ces admirables Docteurs du Moyen-Age, et de ces Pères, qui seraient une lecture si digne de votre noble intelligence, vous ne feriez pas dater de la Révolution ni la liberté, ni la tolérance, ni la fraternité, ni aucun de ces grands dogmes politiques servis par la Révolution, mais descendus du Calvaire... Non, mon cher collègue, ne m'attribuez pas cet honneur dont je ne veux pas, de valoir mieux que mon Église, qui est bien aussi la vôtre : car c'est bien à votre mère catholique, à vos aïeux, à toutes les traditions de l'éducation chrétienne, que vous devez cette élévation d'âme, cette droiture si délicate, cette fermeté si chaleureuse qui m'ont toujours attiré vers vous.

Vous m'honorez trop et vous me connaissez mal en me croyant seul ou presque seul dans un ordre d'idées qui vous inspire quelque estime... Vous voulez bien me distinguer, et cependant je suis un faible chrétien. Vous méritez d'en connaître de meilleurs que moi : vous en connaîtrez un jour. Vous verrez que cette Église, qui eut toujours ses plaies, que les païens du temps de saint Augustin croyaient finie, comme les Albigeois du treizième siècle, a toujours aussi ses lumières, ses vertus, et surtout — puissiez-vous l'éprouver — ses consolations seules égales aux épreuves de la vie et aux angoisses d'un siècle tourmenté. Beaucoup de choses nous rapprochent : s'il en restait une qui fut entre nous un nuage, croyez-moi disposé de grand cœur à tout ce qui pourrait l'éclaircir.

L'apostolat par les œuvres

« Nous sommes des serviteurs, écrit-il dans une de ses lettres, et le salaire n'est donné qu'à la condition du travail que nous ferons dans la vigne du Seigneur en l'endroit qui nous sera assigné. » Dieu avait donné pour mission, à Ozanam, de ramener la jeunesse de son temps à la pratique de la foi et de ses œuvres. Celui-ci y consacra, sans faiblir, sa vie tout entière.

1° *Dans l'ordre intellectuel.* — Pour fortifier chez les uns leurs raisons de croire, pour dissiper chez les autres leurs préjugés anti-religieux, il fonda une Conférence d'Histoire qui commença ses travaux le 1er décembre 1832, sous la présidence de M. Bailly. Le nombre de ses membres était illimité, « toutes les opinions trouvaient les portes ouvertes ». La liberté de la discussion était complète, elle ne connaissait « d'autre frein que celui des convenances et de la raison ». Toute latitude était laissée à chacun dans le choix des sujets. Chaque travail devait être soumis « à une commission chargée d'en faire le rapport et d'en discuter les opinions, de les attaquer ou de les approuver ». Le succès de la conférence fut très grand pendant l'année 1833; elle était fréquentée par l'élite studieuse du quartier latin. Les discussions étaient parfois très vives. Un soir un jeune saint-simonien avait entrepris de prouver la dissolution du catholicisme par l'histoire des révolutions et par l'anarchie actuelle des doctrines. Ozanam riposta, accumula les arguments bien étudiés, et puis dans une péroraison superbe il s'écria :

Que sert de venir au milieu des nations et de dire d'une grande voix : Le catholicisme est mort ! Que sert cette oraison funèbre que depuis dix-huit siècles on répète à satiété à nos oreilles ?... Ne vous y trompez pas, cette objection est vieille comme la vérité; elle date du temps des Apôtres; eux aussi on les traitait d'agonisants, *quasi morientes*, et, eux, ils n'ont pas répondu et ils ont conquis le monde.

Le déclin de la Conférence, qui se dessina dans l'été de 1834, devint notoire en 1835. Pourquoi ? Elle avait excité des défiances. Picot, dans son journal, *l'Ami de la Religion*, mit en cause Ozanam. L'abbé Marduel, le confesseur d'Ozanam, n'approuvait guère ces joutes oratoires :

Plaignons ceux qui ne pensent pas bien, écrivait-il, évitons de discuter avec eux, car dans les moments d'efferves-

cence on est peu disposé à entendre la vérité. Souvent nos efforts pour la faire connaître attachent plus fortement à l'erreur. Dieu seul peut éclairer les esprits, changer les cœurs et retirer l'homme de l'aveuglement qui l'empêche de comprendre les vérités les plus simples.

Ces réflexions persuadèrent peut-être Ozanam « que dans le cadre d'une parlotte, telles qu'étaient les conférences d'histoire, des discussions sur les grands problèmes religieux servaient de peu ». Elles ne fournissaient pas à la jeunesse chrétienne la doctrine dont elle avait besoin.

Aussi, pour servir d'antidote à l'enseignement rationaliste des professeurs de Sorbonne, Ozanam et ses amis obtinrent-ils de l'abbé Gerbet une double série de conférences religieuses. La première eut lieu en janvier 1832 : elle portait sur la philosophie de l'histoire; la seconde en avril 1833 : elle était consacrée à l'ordre de la charité et à l'ordre chrétien. Le succès fut grand : Sainte-Beuve, Ampère fils, étaient au nombre des auditeurs. Ozanam fit part à Falconnet de son enthousiasme :

C'est maintenant qu'on peut dire que la lumière brille dans les ténèbres : jamais ne retentit à nos oreilles une parole plus pénétrante, une doctrine plus profonde. Aucun charlatanisme : une voix faible, un geste embarrassé, une improvisation douce et paisible; mais, à la fin de ses discours, son cœur s'échauffe, sa figure s'illumine, le rayon de feu est sur son front, la prophétie est sur sa bouche.

« L'heureux succès qu'avaient obtenu ces conférences, écrit Mgr Ozanam, inspirèrent naturellement la pensée de donner un développement plus ample à un enseignement capable de détruire les déplorables effets des leçons données par l'Université. » En juin 1833, à l'instigation d'Ozanam, une pétition à l'adresse de Mgr de Quélen fut signée par une centaine de jeunes gens. Elle demandait

« une prédication qui, nouvelle dans sa forme et descendant sur le terrain des controverses actuelles, prît corps à corps les adversaires du christianisme pour répondre aux objections journellement enseignées ». L'archevêque de Paris se contenta d'accueillir très affectueusement les porteurs de la pétition. L'hiver suivant Ozanam prit l'initiative d'une nouvelle pétition qui recueillit deux cents signatures. Le 13 janvier 1834, accompagné de Lallier et de Lamache, il la remit à Mgr de Quélen. Au cours de l'entrevue, il demanda que fût confiée à l'abbé Lacordaire cette prédication nouvelle dont l'objet était défini dans un mémoire annexe :

La religion seule peut lui (à l'homme) donner cette virilité d'âme nécessaire pour accomplir sa mission. Voilà pourquoi nous eussions désiré des conférences où l'on ne se fût pas borné à entrer dans le détail des preuves de fait du christianisme, à démontrer l'authenticité de ses titres, à réfuter les objections vulgaires déjà tombées dans le mépris, mais où on l'eût développé dans toute sa grandeur, dans son harmonie avec les aptitudes et les besoins de l'individu et de la société. Là trouveraient une place : une philosophie des sciences et des arts qui nous découvrît dans le catholicisme la science de tout ce qui est vrai et de tout ce qui est beau afin qu'à cette source chacun de nous vînt puiser suivant ses forces et sa vocation; enfin une philosophie de la vie qui, touchant les problèmes de l'existence humaine, expliquât à l'homme son origine, dirigeât sa marche et lui fît envisager sa fin.

Mgr de Quélen, en ne faisant pas appel à Lacordaire, n'accorda qu'une demi-satisfaction aux pétitionnaires. Le 16 février 1834 il donna lui-même à Notre-Dame la première conférence qui fut suivie de sept autres faites par sept orateurs différents. « Malgré le talent incontesté de ces sept prédicateurs, écrit Mgr Ozanam, cet enseignement sans unité eut peu de succès et, pendant ce temps, la foule se pressait dans la chapelle du collège Stanislas autour de l'abbé Lacordaire. » Les conférences du collège

Stanislas devinrent rapidement suspectes, du fait même du succès qu'elles obtinrent. Elles inquiétèrent le gouvernement à cause de leur libéralisme. Elles furent suspendues.

Mais Mgr de Quélen, cédant aux instances de l'abbé Affre et de l'abbé Dupanloup, appelait Lacordaire dans la chaire de Notre-Dame pour le carême de 1835. Le 8 mars Lacordaire prononçait son premier discours. Ce fut un triomphe. L'œuvre des conférences de Notre-Dame était définitivement fondée. Le P. de Ravignan, qui succéda momentanément à Lacordaire, compléta cette œuvre par la retraite de la semaine sainte, retraite suivie de la communion générale à Notre-Dame le jour de Pâques. « Ozanam, écrit son frère, n'eut pas seulement le mérite d'avoir contribué à une institution capable de contrebalancer les funestes effets des mauvaises doctrines sur la jeunesse...; mais il s'efforçait encore, avec plusieurs amis, d'attirer aux conférences une foule d'auditeurs sur lesquels il exerçait lui-même une heureuse et salutaire influence. Il faisait plus... il arrivait à Notre-Dame deux ou trois heures avant la conférence et s'établissait gardien d'un nombre considérable de chaises. Il les cédait ensuite aux étudiants qu'il avait invités à venir... C'était surtout pendant la retraite de la semaine sainte qu'il redoublait de zèle, parce que les sujets qu'on y traitait avaient une action plus décisive sur les âmes. Le plus beau jour pour lui était le jour de Pâques. Il ne manquait jamais à la communion générale; il recueillait souvent alors l'heureux fruit de ses charitables poursuites en voyant s'asseoir à la sainte Table un certain nombre de ceux qu'il avait enrôlés pour assister aux conférences et qui auparavant négligeaient l'accomplissement de leurs devoirs religieux les plus essentiels. »

2° *Dans l'ordre de la charité.* — Pour que la foi soit vivante en nous, il ne suffit pas de la défendre contre les sophismes et de la fortifier par l'étude, il faut encore la placer « sous la protection de la charité ». Pour réaliser cette prescription, Ozanam fonda la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Celle-ci naquit des déceptions que lui causa la Conférence d'Histoire. Son ami Auguste Le Taillandier manifesta le premier le sentiment de lassitude que lui causaient ces parlottes contradictoires : « Ne parlons pas tant de charité, dit-il, faisons-la plutôt et secourons les pauvres. » Un soir, Ozanam sortit particulièrement affecté d'une séance orageuse où un jeune homme avait fait l'éloge enthousiaste de Byron non seulement comme poète mais comme penseur hostile à l'idée religieuse. Et il entretint ses camarades Lamache et Devaux de « l'opportunité, sans renoncer aux controverses historiques ou philosophiques, de grouper les adolescents chrétiens en une réunion de charité qui aurait le double avantage de conserver en eux l'esprit de foi et de faire éclater aux yeux de leurs camarades indifférents la persistante vitalité du christianisme ». C'était la meilleure réponse à l'objection que ses adversaires lui avaient jetée à la face : « Le christianisme a fait autrefois des prodiges, mais aujourd'hui le christianisme est mort. Et, en effet, vous qui vous vantez d'être catholiques, que faites-vous? Où sont les œuvres qui démontrent votre foi et qui peuvent nous la faire respecter et admettre? » « Il manque quelque chose pour que Dieu bénisse notre apostolat, concluait Ozanam, ce sont les œuvres de charité. »

Ce fut pour combler cette lacune qu'un jour de mai 1833 Ozanam, Bailly, Le Taillandier, Devaux, Lamache, Lallier, Clavé, s'assemblèrent rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice. De cette réunion sortit la première confé-

rence de charité. Tout le monde est d'accord aujourd'hui pour reconnaître que, dans cette fondation, le rôle d'Ozanam fut capital. De même sa part fut prééminente dans le fonctionnement comme dans le développement de l'œuvre. C'est lui qui en a déterminé l'esprit.

La conférence de charité fut placée sous la protection de la sainte Vierge et sous le patronage de saint Vincent de Paul (1). Ozanam invita ses confrères à se modeler sur leur saint patron : « C'est ce type qu'il faut s'efforcer de réaliser comme lui-même a réalisé le type divin qui est Jésus-Christ. » Les deux qualités essentielles d'un membre de la Société devront donc être l'humilité et la charité.

La Société avait pour objet la sanctification personnelle et collective de ses adhérents :

La visite des pauvres, a écrit Ozanam, doit être le moyen et non le but de notre association. Poursuivez avec persévérance, dira-t-il à ses confrères de Florence, le noble but qu'elle (la Société) se propose, de vous garder fermes dans votre foi et d'amener les autres à la partager avec vous.

Sanctification collective : c'est ce qu'Ozanam a bien expliqué dans ce passage célèbre :

On a besoin en nos jours courts et mauvais de mettre en commun le peu de bien que chacun réalise. Les sociétés de charité, où les mérites s'accumulent ainsi et se confondent pour rapporter une usure immense au jour de la rémunération, ne peut-on pas dire qu'elles sont les caisses d'épargne de l'éternité ?

Un premier moyen de sanctification est l'assistance régulière à la réunion hebdomadaire. Ainsi se développe

(1) Cette initiative est due à M. Le Prévost. Ozanam l'accueillit avec empressement.

« cet esprit de fraternité chrétienne qui est à la base de la Société de Saint-Vincent-de-Paul », ainsi se fortifie l'esprit de charité en s'entretenant de charité. Un autre moyen essentiel est la visite du pauvre à domicile. La visite nous apprend la résignation et l'humilité :

Au milieu des familles que nous visitons, souvent le silence se fait sur nos lèvres et la confusion dans notre cœur parce que nous nous voyons égaux en infirmités et souvent inférieurs en vertus à ceux qui nous entourent, et nous reconnaissons avec saint Vincent de Paul que ces pauvres de Jésus-Christ sont nos seigneurs et nos maîtres et que nous ne méritons pas de leur rendre de petits services.

Elle nous fortifie contre la douleur, elle nous apprend à aimer les pauvres, elle accroît en nous l'amour de Dieu :

Oh ! Combien de fois moi-même, s'écrie Ozanam à Florence, accablé de quelque peine intérieure, inquiet de ma santé mal affermie, je suis entré plein de tristesse dans la demeure du pauvre confié à mes soins, et là, à la vue de tant d'infortunés plus à plaindre que moi, je me suis reproché mon découragement, je me suis senti plus fort contre la douleur, et j'ai rendu grâces à ce malheureux qui m'avait consolé et fortifié par l'aspect de ses propres misères ! Et comment, dès lors ne l'aurais-je pas d'autant plus aimé ?

Si nous ne savons pas aimer Dieu comme l'aimaient les Saints, sans doute ce doit être un objet de reproche; mais encore notre faiblesse doit y trouver quelque ombre d'excuse, car il semble qu'il faille voir pour aimer, et nous ne voyons Dieu que des yeux de la foi et notre foi est si faible ! Mais les pauvres nous les voyons des yeux de la chair; ils sont là et nous pouvons mettre le doigt et la main dans leurs plaies... Ici l'incrédulité n'a plus de place possible et nous devrions tomber à leurs pieds et leur dire avec l'Apôtre : « *Tu es Dominus et Deus* », vous êtes nos maîtres, et nous sommes vos serviteurs; vous êtes pour nous les images sacrées de Dieu que nous ne voyons pas, et, ne sachant pas l'aimer autrement, nous l'aimons dans vos personnes.

En visitant le pauvre chez lui, le confrère doit lui porter l'aumône sous la forme d'un bon de pain. Nul mieux qu'Ozanam n'a marqué le caractère sanctifiant de l'aumône pour celui qui la reçoit comme pour celui qui la donne. Elle entretient au cœur du pauvre « la reconnaissance, la dernière richesse qui lui reste, mais la plus grande de toutes, puisqu'il n'est rien qu'elle ne puisse payer ». Sans doute elle oblige le pauvre, mais y a-t-il « un homme assez malheureux, assez abandonné, assez isolé sur la terre pour pouvoir dire en se couchant le soir qu'il n'est l'obligé de personne » ? Au visiteur elle apprend à pratiquer et à aimer le désintéressement : « Je professe, déclarait Ozanam, que c'est folie de consumer ses jours à accumuler le bien dont on ne jouira pas, folie même d'entasser pour ses enfants... c'est bien souvent les convier au péché de paresse. »

On a reproché à la Société la modicité de ses aumônes. Mais la façon de donner ne vaut-elle pas mieux que ce que l'on donne ?

> Cette charité qui mêle ses larmes aux larmes des malheureux qu'elle ne peut consoler autrement, qui caresse et recueille l'enfant nu et abandonné, qui porte les conseils de l'amitié à la jeunesse timide, qui s'assied avec bienveillance au chevet du malade, qui écoute, sans donner signe d'ennui, les longs et lamentables récits de l'infortune... Cette charité, ô mes amis ! ne peut être inspirée que par Dieu.

L'aumône doit être faite indistinctement à tous les pauvres, elle doit s'abstenir de toute inquisition à leur égard. C'est Ozanam qui a fait adopter ce principe traditionnel de la Société à la suite d'une scène fameuse racontée par l'abbé Perreyve. Il s'agissait de distribuer une somme d'argent remise à Ozanam par un pasteur protestant. Un confrère proposa d'en prélever la plus grosse part pour les familles catholiques indigentes :

Messieurs, s'écria tout à coup Ozanam, si cet avis a le malheur de prévaloir, s'il n'est pas bien entendu que nous secourons les pauvres sans distinction de culte, je vais de ce pas reporter aux protestants les secours qu'ils m'ont remis, et je leur dirai : Reprenez-les, nous n'étions pas dignes de votre confiance.

L'action charitable de la Société ne tarda pas à s'étendre et à se diversifier à l'infini. Ozanam fut sur ce point heureusement secondé par M. Le Prévost. Dès 1834 des œuvres accessoires vinrent se greffer sur la visite des indigents : visite des enfants détenus dans une maison de correction, patronage d'apprentis, apostolat des soldats, œuvre des saintes familles, œuvre des bibliothèques, vestiaires, visite des malades, œuvre de Saint-François-Régis...

Ozanam a précisé exactement ce que devait être la Société. Il a marqué d'abord son caractère laïque. Les Conférences, tout en restant en contact étroit avec le curé de la paroisse, devaient être présidées par un laïque. La Société devait éviter toute manifestation tapageuse, mais elle ne devait avoir rien de clandestin. Ozanam lui donna pour consigne : « Ne point se faire voir, mais se laisser voir. » Elle ne devait être « ni un parti, ni une école; ni une confrérie ». « Qu'elle soit profondément catholique sans cesser d'être laïque. » La politique lui est interdite : « Jamais la Société de Saint-Vincent-de-Paul, déclarait Ozanam à ses confrères de Livourne, ne s'est mêlée de politique; l'esprit de parti en est absolument exclu, et, Dieu merci, elle est toujours restée étrangère aux discordes civiles. » Si la Société se désintéressait des questions politiques, elle devait, au contraire, dans l'esprit d'Ozanam, se préoccuper de remédier aux plaies de la société contemporaine. Aujourd'hui la société est partagée en deux camps : « d'un côté la puissance de l'or, de l'autre

la puissance du désespoir. Entre ces deux armées ennemies il faudrait nous précipiter, sinon pour empêcher, du moins pour amortir le choc ». C'est aux confrères de Saint-Vincent-de-Paul de jouer le rôle de « médiateurs » capables de se faire « écouter dans les deux camps » en portant « dans l'un des paroles de résignation, dans l'autre des conseils de miséricorde », donnant « partout le mot d'ordre : réconciliation, amour ».

Dans son discours de Livourne Ozanam constatait avec joie que son appel avait été entendu :

> Nos conférences... s'efforcent d'éteindre les fatals ressentiments du pauvre contre le riche, et d'empêcher que la société ne se divise en deux camps, ceux qui ont et ceux qui n'ont pas. De même qu'autrefois, dans votre Italie, quand les factions implacables ensanglantaient les plus belles cités, on voyait un Père Jean de Vicence, un saint Bernard de Sienne, se jeter, le crucifix à la main, entre les combattants, proclamer la paix et réconcilier les partis hostiles; de même aujourd'hui les membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, bien que leur faiblesse ne leur permette pas de les comparer à de semblables héros, animés cependant du même esprit, font leurs efforts pour avancer ce grand ouvrage d'une conciliation universelle.

Le geste de Jean de Vicence ou de saint Bernard de Sienne fut renouvelé en 1848 par Mgr Affre, qui, à l'instigation d'Ozanam, monta sur les barricades, un rameau d'olivier à la main, mais qui paya de sa vie sa généreuse mais folle audace.

Ozanam ne se borna pas à fonder la Société de Saint-Vincent-de-Paul et d'en définir l'esprit, il s'employa activement à sa diffusion.

Le jour de sa fondation, la Conférence de charité comptait sept membres. Un an plus tard son effectif dépassait la centaine. Ozanam comprit qu'il fallait la sectionner. Le 16 décembre 1834 il déposa un rapport justi-

ficatif. Cette proposition donna lieu à des discussions passionnées que nous n'avons pas à rapporter ici. Elle fut finalement adoptée en février 1835. Désormais les Conférences allaient se multiplier à Paris.

Pour répandre l'œuvre en province Ozanam fit appel au dévouement de ses camarades, qui, leurs études terminées, retournaient chez eux.

Léonce Curnier fondait à Nîmes, en octobre 1834, la première conférence provinciale. « Vous êtes le premier écho qui ait répondu à notre faible voix, lui écrivait Ozanam; d'autres s'élèveront bientôt peut-être; alors le plus grand mérite de notre petite société parisienne sera d'avoir donné l'idée d'en former de pareilles. » Et il notait aussitôt la différence qui allait exister entre la première conférence parisienne, dont le but était de grouper et de protéger les étudiants arrachés au foyer paternel, et les futures conférences de province, dont l'objectif le plus immédiat serait le soulagement matériel et moral des indigents. En 1836 une conférence était ouverte à Lyon : malgré l'opposition sournoise de certains laïques « gros bonnets de l'orthodoxie, pères du concile en frac et en pantalons à sous-pieds, docteurs qui prononcent... entre la poire et le fromage », elle ne cessa pas de prospérer grâce à l'heureuse impulsion que lui donna Ozanam comme président de 1834 à 1840.

De 1834 à 1838 d'autres conférences se fondèrent à Nantes, Rennes, Dijon, Toulouse, Nancy, Metz, Langres, Lille, Quimper. La première conférence étrangère avait été fondée à Rome en 1836.

La préoccupation essentielle d'Ozanam, au fur et à mesure que la Société se diffusait, fut de maintenir l'unité d'esprit et d'action entre les différentes conférences : de là la création d'un conseil particulier dans les villes où l'on comptait plusieurs conférences, de conseils cen-

traux groupant les conférences d'un ou de plusieurs diocèses, d'un Conseil général siégeant à Paris. Celui-ci fut chargé de l'admission des Conférences dans la Société, de servir de lien entre elles, de leur donner des directives, de venir en aide aux plus nécessiteuses d'entre elles.

En juin 1844 Ozanam fut nommé président général à l'unanimité. Il déclina cet honneur et n'accepta que les fonctions de vice-président. Mais, après comme avant, il resta l'âme et la cheville ouvrière de la Société. Jusqu'à sa mort, il ne cessa de donner des directives, de travailler à de nouvelles fondations. Lors du dernier voyage qu'il fit dans le midi de la France et en Italie, pendant l'hiver 1852-1853, il visita les conférences des villes qu'il traversa : Bayonne, Toulouse, Marseille, Nice, Gênes, Livourne. A Florence, dans le discours qu'il prononça devant ses confrères, il dressa le bilan glorieux de l'œuvre qu'il avait fondée :

A Paris seulement nous sommes deux mille, et nous visitons cinq mille familles ou environ vingt mille individus, c'est-à-dire le quart des pauvres que renferment les murs de cette immense cité. Ces conférences en France seulement sont au nombre de cinq cents, et nous en avons en Angleterre, en Espagne, en Belgique, en Amérique et jusqu'à Jérusalem. C'est ainsi qu'en commençant humblement on peut arriver à faire de grandes choses.

Moins de deux mois avant sa mort, le 19 juillet 1853, il écrivait au Père Pendola pour l'encourager à fonder une conférence dans le collège de jeunes gens qu'il dirigeait à Sienne. Quelle utile leçon, disait-il, pour les enfants riches de leur montrer Jésus-Chist et « ses plaies « dans la personne des pauvres!... il faut que ces jeunes « seigneurs sachent ce qu'est la faim, la soif, le dénû- « ment d'un grenier. Il faut qu'ils voient des miséra- « bles... et qu'ils les aiment ».

René Delègue.

Sœur Marie-Marthe Chambon

Point belle, même en sa jeunesse, fruste et rustique toute sa vie dans son esprit, son langage et ses manières, gardant jusqu'à la fin certains défauts de vivacité et d'entêtement dont elle ne put se bien corriger, telle fut au naturel Sœur Marie-Marthe Chambon, religieuse converse de la Visitation de Chambéry dont on nous raconte la vie (1841-1907) (1). Ce manque de charme ne me déplaît pas dans la circonstance. Ainsi rien ne s'interpose, pour donner le change, entre les qualités surnaturelles de cette âme et notre cœur, comme cela peut arriver si facilement. Bien des personnes superficielles ne s'intéresseront point au livre qui nous la dépeint. Mais les âmes sérieuses le liront attentivement.

A défaut de charme naturel, elles trouveront dans cette existence nombre de faits merveilleux qui appartiennent à ce que les théologiens appellent l'ordre préternaturel. Mais cette fois je crains que plusieurs n'en soient gênés. Sans doute un chrétien sait bien que rien de tout cela n'est impossible à Dieu. Seulement la question est de savoir si cela s'est passé ainsi. Est-il vrai, pour donner un exemple, que Sœur Marie-Marthe n'a pendant quatre ans et demi pris d'autre nourriture que la sainte Eucharistie, tout en se livrant à ses rudes travaux habituels pendant la journée et en passant une partie de ses nuits en adora-

(1) Beau volume illustré de 316 p.; 16 fr. Monastère de la Visitation, 10, rue Burdin, Chambéry.

tion devant le Saint-Sacrement ? (p. 82-86) De tels faits bien contrôlés sont des preuves indubitables de l'intervention divine, et mettent comme le sceau du ciel à ces communications que la religieuse dit en recevoir. On nous les raconte avec une entière assurance, avec la même simplicité que l'on mettait tout à l'heure à mentionner les défauts naturels. Et l'autorité ecclésiastique approuve pleinement. Nous n'avons qu'à nous en remettre à elle.

A l'instigation de prêtres éclairés, officiellement chargés de la communauté, deux Mères très discrètes avaient donc consigné par écrit, avec un soin minutieux, les récits que l'obéissance obtenait journellement de l'humble converse... Ce fut une révélation pour les Sœurs anciennes qui vivent encore, que la divulgation de ces manuscrits. A lire ces choses qu'elles ignoraient, elles voient Sœur Marie-Marthe comme revivre à leurs yeux, tandis que s'explique avec limpidité ce qui dans sa conduite et dans ses gestes avait pu les intriguer.

C'est en recourant aux souvenirs de la communauté, mais surtout aux notes laissées par les deux confidentes de Sœur Marie-Marthe, que les Mères de la Visitation de Chambéry dépeignent aujourd'hui l'émouvante physionomie de cette religieuse, ses dévotions et ses vertus. Car ce n'est point une biographie ordinaire où les événements se déroulent selon l'ordre chronologique. La vie extérieure de l'humble converse est tellement uniforme! Entre quelques pages sur ses premières années et quelques autres consacrées à la fin de son existence, on la voit, dans tout le reste du livre, se mouvoir à travers les occupations chaque jour identiques de son emploi, mais en même temps unie profondément à Dieu et en relation constante avec le monde invisible qui lui est aussi familier que le monde matériel.

On nous la montre qui reçoit les visites de Jésus enfant, entend les appels du Christ en croix, s'entretient avec Dieu le Père, est encouragée par la sainte Vierge et les saints. Mais au préalable on nous dit : « Quant à porter un jugement sur « les communications divines », sur leur réalité, leur étendue, leur nature ou leur forme, ce serait présomption de notre part. Et nous désavouons d'avance les expressions trop affirmatives, exagérées ou erronées qui pourront échapper à notre plume. »

De fait, on ne saurait être trop prudent. Cependant deux témoignages s'élèvent en faveur de Sœur Marie-Marthe. Ses vertus d'abord. Car tels premiers mouvements de nature qu'on a dû noter n'empêchent pas ses vertus surnaturelles de s'épanouir en beauté. Et il convient de mentionner ici particulièrement son humilité profonde. « Plus elle reçoit, plus elle entre dans un vrai mépris d'elle-même, étant presque habituellement écrasée par la crainte d'être dans l'illusion. Docile aux avis qui lui sont donnés, les paroles du prêtre et de la supérieure ont une grande puissance pour lui rendre la paix. Ce qui nous tranquillise surtout, c'est son amour passionnée pour la vie cachée, son besoin impérieux d'échapper à tout regard humain et la frayeur qu'elle a qu'on aperçoive ce qui se passe en elle. » (p. 45)

A ce premier signe favorable s'ajoute la force de vérité, la lumière d'évidence surnaturelle qui émane de tant de ces paroles qu'elle transmettait et qu'une âme religieuse ne peut lire sans en recevoir un choc bienfaisant. En voici quelques spécimens que je cite pêle-mêle :

« Lorsque vous faites le signe de la croix, faites-le avec attention et gravité, parce qu'à ce moment la très sainte Trinité se communique à vous. » (p. 117)

Se présentant à elle comme dans un tableau, Jésus lui disait : « Il faut me copier. Les peintres font des portraits

à peu près conformes à l'original; mais ici c'est Moi qui suis peintre et qui fais mon image en vous si vous me regardez. » (p. 76)

« Je voudrais voir toutes mes épouses des crucifix. » (p. 76)

« Je te demande de ne pas perdre le temps de ta retraite à chercher tes fautes, mais de l'employer à me considérer », lui disait un autre jour Jésus enfant. (p. 103)

Et la Vierge Marie : « Ma fille, tu n'as pas à t'inquiéter de ta perfection, tu n'as qu'à exécuter ce que mon Fils désire, sans te considérer toi-même. Laisse-lui le soin de ta perfection, et tu auras tout ce qui est nécessaire. » (p. 110)

« Vous deviendrez comme moi mère de Jésus par l'humilité. » (p. 111)

« Bon Maître, qu'allez-vous trouver dans mon misérable cœur? soupirait la Sœur avant de communier. — Ma fille, je trouverai tout ce que j'y ai mis. Je trouverai aussi tes fautes pour les anéantir. Mais pour cela il faut que tu sois bien seule avec moi dans ton cœur. » (p. 127)

« L'amour efface tout », répétait-il souvent. (p. 232)

« Pour recevoir la plénitude du Saint-Esprit il faut tenir vos cœurs dans un état d'anéantissement et d'amour comme un cierge qui fond et s'abaisse en se consummant. » (p. 121)

La vie de Sœur Marie-Marthe fut dominée par trois grandes dévotions : celle de l'Eucharistie, celle de la divine Enfance, celle de la Passion. Mais celle-ci fut sa dévotion principale. Elle s'appliquait à vénérer les plaies de notre Rédempteur et à offrir à Dieu ce « grand trésor du monde. » Sa « mission » est de convier les âmes à la suivre dans cette voie. Entre les prières que l'Église approuve et indulgencie, en est-il beaucoup qui valent cette perle, la grande invocation chère à notre Sœur :

« Père éternel, je vous offre les plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour guérir celle de nos âmes » ?

Le livre de sa vie permettra à Sœur Marie-Marthe d'accomplir sa mission. A la suite de notre Saint-Père le pape Pie XI, on ne peut que « former des vœux pour que ces pages continuent à faire connaître toujours davantage les richesses infinies contenues dans le mystère de notre Rédemption ». Le culte de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ doit être la première de toutes nos dévotions. Elle est antérieure et supérieure à celle du Sacré-Cœur elle-même, qu'une autre visitandine a tant contribué à répandre par le monde. *Cujus livore sanati sumus.* Je traduirais, empruntant une métaphore toute moderne : C'est dans les saintes plaies de Jésus que l'on a pris le vaccin qui guérit nos maladies spirituelles et prévient nos rechutes.

F.-D. Joret, O. P.

Lettre de saint Augustin à Proba, sur la Prière [1]

(*Suite*)

[*Objet de la prière : la vie bienheureuse.*] 9. Je viens de vous dire les dispositions que vous deviez apporter à la prière. Écoutez maintenant ce qu'il faut demander. C'est principalement sur ce point que vous m'avez interrogé, car vous êtes émue par la parole de l'apôtre : « Ce qu'il faut demander pour prier comme il faut, nous l'ignorons (2). » Et vous craignez qu'il ne vous soit plus

(1) Traduction et notes du R. P. Benoît Lavaud, O. P. Cf. *La Vie Spirituelle*, septembre 1930, p. 219.

(2) Rom., VIII, 26. Ce passage de saint Paul est difficile. Le P. Lagrange traduit ainsi le verset : « L'Esprit-Saint vient en aide à notre faiblesse; en effet, nous ne savons comment demander pour prier comme il faut. » Et il note : « En quoi consiste la faiblesse en laquelle l'Esprit-Saint vient en aide? Quelques anciens l'ont reconnue en deux points : on ne sait que demander, ni comment demander. Cf. Orig., *De Oratione*, II, 1. περὶ τοῦ τινα τρόπον εὔχεσθαι δεῖ, καὶ τίνα ἐπὶ τῆς εὐχῆς λέγειν προς Θεον, mais Zahn note bien que ce serait : τὸ τί και πῶς προσευξώμεθα. D'autres ne voient qu'un point : nous ne savons pas ce que nous devons demander (Cornely). Mais d'après ce qui précède nous savons très bien que nous devons demander l'adoption, et en fait nous l'attendons en gémissant. Il n'est point ici question de ces chrétiens qui demandent ce qui leur serait nuisible. Pour éviter toute difficulté on a joint : « Nous ne savons pas, dans la mesure où nous devrions le savoir, ce que nous devons demander » (Zahn, Hühl), mais c'est peu naturel et trop subtil. Donc le sens est plutôt : « Nous ne savons comment demander » (Lagrange, *Ép. aux Romains*, 1re édition, 1916, p. 255). — Peut-être ces différentes nuances de sens doivent-elles être toutes retenues, et tour à tour

funeste de ne pas prier comme il faut que de ne pas prier du tout. On peut vous répondre brièvement : Demandez la vie bienheureuse : tout le monde la veut; ceux qui vivent le plus mal, les hommes perdus ne vivraient pas comme ils font, s'ils ne pensaient être ou pouvoir être bienheureux ainsi. Que faut-il donc demander, sinon ce que désirent méchants et bons, mais à quoi, seuls, les bons parviennent ?

[*La vie bienheureuse n'est pas de vivre à sa guise.*] 10. Mais vous me demandez peut-être ce qu'est cette vie bienheureuse... Difficile question qui a tourmenté le génie et consumé les loisirs de maints philosophes. Ils pouvaient d'autant moins la résoudre qu'ils honoraient moins la source (de cette vie), et ne lui ont pas rendu grâces. D'abord pouvons-nous souscrire à l'opinion de ceux qui disent qu'être heureux, c'est vivre à sa guise ? Loin de nous cette pensée : Si quelqu'un a la volonté de vivre mal, n'est-il pas d'autant plus malheureux que son dessein réussit mieux ? Aussi bien cette solution est-elle rejetée même par des philosophes qui n'honorent pas le vrai Dieu. L'un d'eux, et le plus éloquent, n'a-t-il pas écrit : « D'autres philosophes, non, des sophistes, toujours prêts à discuter, disent : Ceux-là sont heureux qui vivent comme il leur plaît. Erreur! car vouloir ce qu'il ne faut pas est le pire malheur. On est moins malheureux de ne pas obtenir ce qu'on veut que de vouloir ce qui ne convient pas (1). » Que vous en semble ? ces paroles, n'est-ce pas la vérité qui les dit, quel que soit l'homme qui les formule ? Nous pouvons donc affirmer, ici, ce que

essayées. La pensée de saint Augustin dans cette lettre ne peut être comprise à fond qu'en entendant cette parole de saint Paul qu'il cite à plusieurs reprises, tantôt selon l'une, tantôt selon l'autre, ou même selon ces diverses nuances à la fois.

(1) Cicéron dans l'*Hortensius*.

l'Apôtre disait sur une sentence qui lui plaisait d'un prophète crétois : « Ce témoignage est vrai (1). »

[*La satisfaction des désirs légitimes ne suffit pas à la vie bienheureuse.*] 11. En ce cas, celui-là sera heureux qui a tout ce qu'il veut et qui ne veut que le bien. Examinons donc ce qu'on peut vouloir sans péché. L'un veut se marier; l'autre, devenu veuf, choisit de vivre dans la continence. Cet autre encore choisit la virginité. Si, de ces trois, l'un veut un bien meilleur que l'autre, d'aucun d'eux nous ne pouvons dire qu'il veut le mal. Désirer des enfants, fruits du mariage, est bon. Vouloir la vie et la santé de ses enfants, c'est, la plupart du temps, le vœu le plus cher, même des veuves résolues à le rester. Renonçant à une nouvelle union, elles ne veulent plus mettre au monde d'autres enfants, mais elles veulent que ceux qu'elles ont vivent sains et saufs. L'intégrité virginale est exempte de ces désirs. Cependant tous, hommes et femmes, sont chers aux vierges. Elles souhaitent à tous, sans manquer au devoir, la santé, même physique. Allons-nous dire pourtant, que toutes ces personnes seront heureuses, quand elles-mêmes et tous les êtres qui leur sont chers auront la santé qu'elles désirent, puisqu'elles ont le bien qu'il n'est pas mal de vouloir ? Non; si elles n'ont pas des biens plus grands, ni meilleurs, ni plus utiles, ni plus beaux, elles sont encore loin du bonheur.

[*Le nécessaire.*] 12. Supposons maintenant qu'on désire, pour soi ou les siens, outre la santé, les honneurs et le pouvoir : si c'est pour être utile à ceux qu'on gouver-

(1) Ce prophète crétois n'est évidemment pas plus un vrai prophète aux yeux de saint Augustin qu'aux yeux de saint Paul, dont voici les propres paroles : « Un de leurs compatriotes, un prophète à eux, a dit : « Crétois toujours menteurs, méchantes bêtes, ventres paresseux. Ce témoignage est vrai. » (I Tit., XII, 13.)

nera, si ce n'est pas pour l'honneur et le pouvoir même, mais en vue d'autre chose qui fait de cela des biens, il n'y a pas de mal à les désirer. Mais si on les voulait pour le faste inutile de la grandeur, pour les pompes superflues et même nuisibles de la vanité, ce serait mal. L'apôtre dit : « C'est une grande richesse que la piété contente du nécessaire, car nous n'avons rien apporté dans ce monde, et sans aucun doute nous n'en pouvons rien emporter. Si donc nous avons de quoi nous nourrir et nous couvrir, nous serons satisfaits. Ceux qui veulent être riches tombent dans la tentation, dans le piège, et dans une foule de convoitises insensées et funestes, qui plongent les hommes dans la ruine et la perdition. Car c'est la racine de tous les maux que l'amour de l'argent, et certains, pour s'y être livrés, se sont égarés loin de la foi et se sont transpercés eux-mêmes de beaucoup de tourments (1). » Celui qui veut cette suffisance, dans le nécessaire, et ne veut rien de plus, n'a pas de volonté mauvaise. Autrement, ce n'est pas cela qu'il veut, et c'est pourquoi il veut mal. C'est cela que désirait et demandait l'auteur des Proverbes :

> Ne me donne ni pauvreté ni richesse,
> accorde-moi le pain qui m'est nécessaire,
> de peur que, rassasié, je ne te renie
> et ne dise : « Qui est Yahweh ? »
> et que, devenu pauvre, je ne dérobe et n'outrage le nom de Dieu (2).

Vous voyez que cette suffisance n'est certainement pas voulue pour elle-même, mais pour la santé du corps et pour le vêtement qui convient à chacun, en tenant compte des convenances et des exigences de son rang.

(1) I Tim., VI, 6-10.
(2) Proverb., XXX, 8-9.

[*Le demander pour tous.*] 13. La conservation personnelle et l'amitié sont voulues pour elles-mêmes. La suffisance dans le nécessaire n'est pas voulue pour elle-même mais pour les deux choses précédentes, quand elle est voulue comme il faut. La conservation comprend la vie, la santé, l'intégrité de l'âme et du corps; l'amitié ne doit pas se restreindre en d'étroites limites, mais embrasser tous ceux à qui sont dus l'amour et la dilection, quoiqu'elle puisse avoir un penchant plus marqué pour les uns, moins vif pour les autres. Elle atteint jusqu'aux ennemis, pour qui il nous est encore recommandé de prier. Ainsi il n'est personne dans le genre humain à qui la dilection ne soit due, sinon en raison d'un amour réciproque, du moins en raison du lien social qu'établit entre tous la communauté de nature. Mais ceux qui nous aiment, en retour, d'une sainte et chaste dilection, sont pour nous un grand et légitime sujet de joie. Toutes ces choses dont nous avons parlé, si nous les avons, prions pour les garder; si nous ne les avons pas, pour les avoir.

[*Moyens et fin.*] 14. Est-ce tout ? Ces biens réunis sont-ils le tout de la vie bienheureuse, ou bien, la vérité nous révèle-t-elle quelque chose qui doive être préféré à tout cela ? Ce nécessaire, cette conservation de notre personne ou de nos amis, tant qu'ils sont d'ordre temporel, doivent être abandonnés pour obtenir la vie éternelle. Si le corps peut être en santé, l'âme ne peut être estimée saine, quand elle ne met pas l'éternel avant le temporel. La vie temporelle n'a d'utilité vraie que pour acquérir le mérite qui fait vivre dans l'éternité.

A cette unique vie, en Dieu et de Dieu, tout ce que l'on souhaite utilement, et dans l'ordre, doit, sans aucun doute, être rapporté. En lui nous nous aimons nous-mêmes, et d'après un autre précepte, nous aimons vraiment notre prochain comme nous-mêmes, si nous l'ame-

nons, autant qu'il est en nous, à un semblable amour de Dieu. Nous aimons Dieu pour lui-même, et nous et le prochain pour Dieu. Pour vivre de la sorte, n'estimons pas que nous sommes établis dans la vie heureuse, au point de n'avoir plus rien à demander dans la prière. Comment être heureux, quand il nous manque encore celui pour qui nous vivons bien ?

[*Efficacité de la prière persévérante. L'enseignement de Jésus.*] 15. Mais pourquoi nous disperser sur beaucoup d'objets, et chercher quoi demander, avec la crainte de ne pas demander comme il faut, au lieu de dire avec le psalmiste :

> Je demande au Seigneur un seule chose,
> Je la désire ardemment.
> Je voudrais habiter dans la maison de Yahweh, tous les jours de ma vie, pour jouir des amabilités de Yahweh, pour contempler son sanctuaire (1).

Chez Dieu, les jours ne se succèdent pas, ils ne passent pas. La fin de l'un n'est pas le commencement de l'autre. Ils sont tous ensemble sans fin, puisque la vie, dont ils sont les jours, est elle-même sans fin. Pour obtenir cette vie bienheureuse, Celui qui est la vie bienheureuse elle-même nous a enseigné à prier; mais sans beaucoup de paroles, car nous ne serons pas mieux exaucés parce que nous aurons été plus bavards; le Dieu que nous prions, Jésus lui-même l'a dit, sachant ce qui est nécessaire avant même que nous le demandions. Il peut, toutefois, paraître étonnant que, tout en nous défendant les longs discours dans la prière, « Celui qui sait ce qui nous est

(1) Ps. XXVI, 4. Ces paroles, empruntées au cantique d'exil des Juifs, soupirant après Jérusalem et le Temple, s'entendent sans peine, au sens spirituel anagogique, des soupirs vers le ciel de tous les exilés en la « vallée de larmes » qu'est la terre.

nécessaire avant que nous le lui demandions » formule son exhortation à la prière en ces termes : « Il faut prier toujours, sans jamais vous lasser », et nous propose l'exemple d'une veuve qui, voulant obtenir justice contre un adversaire, contraignit à force d'instances un juge inique à l'écouter, non parce qu'elle avait ému en lui le sentiment de la justice ou de la pitié, mais parce qu'elle l'avait excédé de ses plaintes. Il parle ainsi pour nous enseigner combien nous sommes plus certains d'être exaucés par le Seigneur-Dieu, miséricordieux et juste, si nous le prions sans relâche, puisque cette veuve ne put pas être repoussée, même par le juge inique et impie qu'elle assiégeait de ses demandes. Il veut nous apprendre combien spontanément, avec quelle bienveillance il se rend aux désirs de ceux qu'il voit pardonner à leurs frères leurs offenses, puisque cette veuve, qui demandait réparation des torts que lui avait causés son ennemi, parvint à se faire rendre cette justice.

Le Seigneur nous propose également l'exemple d'un homme qui n'avait rien à offrir à son ami arrivant de voyage et qui voulait emprunter « trois pains » à son voisin. (Ces trois pains sont peut-être un symbole de la Trinité des personnes consubstantielles.) Le voisin dormait, ainsi que toute sa maison. Le premier alla le réveiller et le décida, à force d'instance et d'importunité, à lui donner les pains qu'il voulait, moins par bienveillance que pour se débarrasser. La parabole est transparente. Si un homme qui dort, qu'on réveille contre son gré, est forcé de donner, avec combien plus de bonté ne donnera-t-il pas, Celui qui ne connaît pas le sommeil (1), mais au contraire nous éveille, endormis que nous sommes, pour nous faire prier ?

(1) Allusion au verset du Psaume : « Non dormitabit neque dormiet qui custodit Israel. »

[*Par rapport à quels objets la prière est efficace.*] 16. Dans le même sens, Jésus nous dit encore : « Demandez, et vous recevrez; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira. » « Quel père parmi vous, si son fils lui demande du pain, lui donnera une pierre, ou, si c'est un poisson, lui donnera-t-il à la place un serpent, ou, s'il lui demande un œuf, lui donnera-t-il un scorpion ? Si donc vous, tout méchants que vous êtes, vous savez donner à vos enfants de bonnes choses, combien plus votre Père céleste donnera-t-il l'Esprit-Saint à ceux qui le lui demandent! (1) »

Les trois objets correspondent aux trois vertus que recommande spécialement l'Apôtre (2) : la foi est symbolisée par le poisson, soit à cause de l'eau du baptême, soit parce qu'elle demeure intègre au milieu des flots de ce monde. Elle a pour ennemi ce serpent qui sut, par une vénéneuse tromperie, dissuader Ève de se fier à Dieu. L'espérance est représentée par l'œuf, car la vie du poussin qui y est enfermé n'est encore que future; on ne la voit pas, on l'espère. L'espérance dont l'objet se voit n'est pas une espérance. Elle a pour ennemi le scorpion; car celui qui espère la vie éternelle oublie ce qui est en arrière et se tend vers l'avenir (3). Regarder en arrière lui serait néfaste. Ce qui est à redouter dans le scorpion, c'est le dard aigu et empoisonné de la queue. Le pain est l'image de la charité, vertu supérieure à la foi et à l'espérance, comme le pain est plus utile que toute autre nour-

(1) Luc, XI, 11-13.

(2) « Maintenant ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance, la charité; mais la plus grande des trois c'est la charité. »

(3) Cf. Phil., III, 13 : « Oubliant ce qui est derrière moi et me portant de tout moi-même vers ce qui est en avant, je cours droit au but pour remporter le prix auquel Dieu m'a appelé d'en haut, en Jésus-Christ. »

riture. L'opposé est la pierre, car les cœurs durs repoussent la charité. Il serait d'ailleurs possible de découvrir un symbolisme plus adapté. Quoi qu'il en soit, Celui qui sait donner de bonnes choses à ses fils nous oblige à demander, à chercher, à frapper.

[*La prière n'apprend rien à Dieu, mais avive nos désirs.*] 17. Pourquoi le fait-il, puisqu'il sait ce qui nous est nécessaire avant que nous ne lui demandions? La question pourrait nous inquiéter, si nous ne comprenions que Notre-Seigneur Dieu se propose non pas d'apprendre nos désirs, qu'il ne peut ignorer, mais de les faire grandir par l'exercice de la prière; et ainsi de nous mettre en état de recevoir ce qu'il s'apprête à nous donner. C'est, en effet, un très grand don; pour le recevoir, notre cœur est petit; il est étroit. C'est pourquoi saint Paul nous dit : « Élargissez vos cœurs. Ne vous attachez pas à un même joug avec les infidèles (1). » Ce bien si grand que l'œil n'a pas vu, car il n'a pas de couleur, que l'oreille n'a pas entendu, car il n'a pas un son, qui n'est pas monté au cœur de l'homme mais doit y monter (2), nous aurons d'autant plus de capacité pour le recevoir que nous y croirons plus fidèlement, l'espérerons plus fermement, et le désirerons avec plus d'ardeur.

[*Prière sans relâche. Désirs continus et prière à intervalles réglés.*] 18. Dans la foi, l'espérance et la charité, la continuité de notre désir est une prière perpétuelle. Cependant, à intervalles réglés, en temps déterminés, nous adressons à Dieu des prières vocales; elles sont comme des signes et des témoins qui nous révèlent à nous-mêmes nos progrès dans le désir, des exhortations efficaces à des désirs encore ardents. Un plus fervent désir obtiendra de plus importants effets. La recomman-

(1) II Cor., VI, 13-14.
(2) I Cor., II, 9.

dation de Jésus et celle de l'Apôtre : « Priez sans cesse (1) », n'ont pas d'autre sens que celui-ci : Désirez sans relâche la vie bienheureuse (il n'en est pas d'autre que l'éternelle); demandez-la à Celui qui seul peut la donner. Désirons donc toujours la recevoir du Seigneur et demandons-la. Mais pour le faire, à de certaines heures, ramenons notre âme, des autres soucis d'affaires où le désir même s'alanguit, à la grande affaire de la prière. Exhortons-nous nous-mêmes, par les paroles de la prière, à tendre vers l'objet de nos désirs, de peur que le désir qui a commencé à s'attiédir ne se refroidisse tout à fait et ne s'éteigne complètement, faute d'être assez souvent ranimé. Aussi bien, l'autre précepte de l'Apôtre : « Faites connaître vos besoins à Dieu, par des prières et des supplications avec des actions de grâces (2) », ne doit pas s'entendre en ce sens que nous devions les révéler à Dieu, puisqu'il les connaît avant qu'ils soient exprimés et même éprouvés, mais en ce sens que nous devons en prendre nous-mêmes conscience devant Dieu par la patience, non devant les hommes en nous plaignant. Peut-être signifie-t-il encore : « Faites-les connaître aux anges qui sont près de Dieu : les offrant à Dieu, ils prendront conseil de Dieu et, informés de ce qui doit s'accomplir par son ordre, ils nous apporteront, d'une façon manifeste ou cachée, ce qu'ils auront vu en Dieu nous être nécessaire. L'ange Raphaël a dit en effet à Tobie : « Quand vous priiez, toi et Sara, je présentais votre prière devant la face glorieuse de Dieu. »

[*Prière prolongée.*] 19. Dans ces conditions, lorsqu'on a le loisir de prier longuement, c'est-à-dire lorsque nos occupations légitimes et nos autres devoirs n'en souffrent pas — (j'ai dit qu'en y vaquant il fallait prier continuel-

(1) I Thes., v, 17.
(2) Phil., vi, 6.

lement par le désir) —, il n'est pas mauvais ni inutile de prolonger sa prière. Prier plus longuement n'est pas, comme certains s'imaginent, tomber dans le flot de paroles. Autre chose est le bavardage que Jésus réprouve, autre chose le désir qui dure. A ce propos, il est écrit du Seigneur lui-même, qu'il passa la nuit en prière (1) et qu'il pria longuement (2). En cela, celui qui, éternel comme le Père, nous exauce avec lui, ne faisait, orant modèle dans le temps, que nous montrer l'exemple à suivre.

[*Oraisons jaculatoires. Prières proportionnées aux dispositions et à la dévotion.*] 20. Il y a, paraît-il, en Égypte des moines qui font de fréquentes prières, mais très brèves et qu'ils lancent pour ainsi dire comme des traits, de peur que l'attention éveillée et ardente — élément le plus indispensable à la prière — ne s'évanouisse ou ne s'émousse par un effort trop prolongé. Eux aussi nous montrent par là que, ce regard de l'âme, il ne faut pas plus l'interrompre trop tôt, s'il dure sans effort, quil ne convient de le fatiguer, s'il ne peut se prolonger. Loin de notre prière le flot de paroles, mais prions beaucoup, si notre intention peut demeurer fervente. Trop parler dans la prière, c'est traiter en paroles superflues une affaire nécessaire. Prier beaucoup, c'est insister, par une pieuse et longue provocation du cœur, auprès de Celui que nous invoquons, car souvent cette affaire se négocie plutôt par des gémissements que des dicours, par des larmes que par des paroles. Or, celui qui a tout créé par son Verbe et qui ne cherche pas les paroles humaines, a nos larmes devant les yeux et notre gémissement ne lui est pas caché (3).

(*A suivre.*)

(1) Luc, VI, 12.
(2) Luc, XXII, 13.
(3) Réminiscence de Ps. « Gemitus meus a te non est absconditus. »

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

L'œuvre de Dom Hildebrand de Hemptinne.

La collection *Pax*, qui avait déjà accueilli Dom Pie de Hemptinne ainsi qu'un ouvrage de Dom Jean de Hemptinne, ne pouvait manquer de réserver une place à Dom Hildebrand, le plus illustre de cette grande famille. Un moine de Maredsous, le R. P. Hadelin de Moreau, vient de rendre cet hommage à l'ancien Abbé qui fut même l'un des fondateurs de son abbaye (1). L'auteur, il est vrai, se défend d'avoir voulu donner une biographie complète qui eût été prématurée, à son avis; il ne s'est proposé que de tracer une « simple esquisse ». Bien que réduit à ces modestes proportions, l'ouvrage n'en est pas moins complexe à cause de la carrière exceptionnelle de Dom Hildebrand et de la multitude des questions auxquelles il fut mêlé.

Le R. P. de Moreau s'est appliqué à raconter les travaux et les jours de Dom Hildebrand tout au long de son âge, en fournissant, « de-ci, de-là, des éclaircissements, à défaut de quoi la vie de notre grand moine eût été difficilement intelligible pour le public ». Si bien qu'il faut atteindre les derniers chapitres pour trouver un portrait assez poussé du R^me^ P. de Hemptinne. Ce plan ne va pas sans quelque inconvénient, singulièrement il entraîne à des redites et laisse la physionomie de Dom Hildebrand dans la pénombre pendant la plus grande partie de l'ouvrage. Cette physionomie est d'ailleurs très belle. Un peu austère peut-être, Dom de Hemptinne n'avait pas « ce qu'on est convenu d'appeler de l'esprit », il ne se départissait pas d'une certaine gravité, mais si attachante par la droiture, l'application, et surtout par son identification à sa religion : c'était avant tout un moine.

(1) *Dom Hildebrand de Hemptinne*, abbé de Maredsous, premier primat de l'Ordre bénédictin (1849-1913), par Dom Hadelin de Moreau moine de l'abbaye de Maredsous. Desclée, 15 fr.

La multiplication des Moines noirs

La vie du R^me^ P. de Hemptinne s'est déroulée de Beuron à Saint-Anselme, à travers tout le monde bénédictin de l'Ancien monde et même un instant du Nouveau. Aucune autre ne mesure mieux l'épanouissement de l'Ordre monastique depuis le milieu du siècle dernier. Dom Hildebrand appartient à cette seconde génération qui rassemble de grands noms : les Delatte, les Guépin, les Marmion, les Butler, les Cabrol... et combien d'autres. Cette génération qui résista aux assauts du *Kulturkampf* ou des lois d'exception, qui multiplia les fondations, abbayes, prieurés, collèges et missions, qui réalisa de grandes œuvres, avec l'école artistique hiératique de Beuron, avec Dom Willibrord Verkade et même Dom de Hemptinne puisqu'il se révéla architecte, avec l'école archéologique et musicale de Solesmes où les Dom Pothier et Mocquereau ressuscitèrent le chant grégorien. Génération digne de celle des grands fondateurs qui restaurèrent l'Ordre et ses traditions, les Guéranger et les Wolter.

Félix de Hemptinne se présentait à Beuron pour postuler la miséricorde de Dieu et la confraternité monastique, en 1869, six ans après la fondation, alors que le couvent ne comptait qu'une dizaine de Pères. Il fut formé par Dom Maur Wolter et resta l'un de ses plus remarquables fils. Trois ans plus tard, saisi d'une offre généreuse de la famille Desclée, il était détaché en Belgique avec quelques moines pour la fondation d'un monastère : ce fut Maredsous. Après le Kulturkampf il gagnait Kensington, en Angleterre, pour l'établissement d'une nouvelle maison. Bientôt les moines écossais de Fort-Augustus le réclamèrent pour Abbé, mais Dom Maur Wolter préféra se l'attacher comme secrétaire, et il passa quelques années à ses côtés, voyageant en Belgique, en France, en Syrie et en Bohême. En 1890 il était élu Abbé de Maredsous, mais il devait presque aussitôt se fixer à Rome sur l'ordre de Léon XIII et, Abbé-Primat, il se trouvait plus que jamais intimement associé aux destinées de l'Ordre monastique. Son biographe nous entraîne alors de Bohême au Portugal, d'Allemagne au Brésil, d'Angleterre en Afrique orientale, pour terminer par un rapide voyage au Canada et aux États-Unis. Il fait connaître ainsi, après les Congrégations de Beuron, du Mont-Cassin et de France dont il avait déjà parlé, les Congrégations anglo-bénédictine, américano-

cassinienne, helvéto-américaine, brésilienne, et la Congrégation de Sainte-Ottile, en somme tous les membres de la grande famille du Patriarche d'Occident. Chiffres à l'appui, il marque le progrès surprenant réalisé par chaque Congrégation depuis soixante ans environ, et prouve ainsi que l'idéal bénédictin n'a rien perdu de son attrait ni la règle de son équilibre et de sa valeur, malgré les transformations des sociétés et des civilisations.

Il est vrai que la diversité est grande entre ces Congrégations dispersées par le monde. Les unes sont missionnaires, administrent des paroisses, dirigent des collèges; d'autres orientent leur apostolat vers la diffusion des ouvrages liturgiques, des livres et des bulletins pieux; d'autres enfin se consacrent à la vie contemplative, à l'écart du monde qui ne les connaît que par tels ouvrages d'érudition ou par le renom de beauté de leurs offices. D'aucuns s'étonneraient de ces dissemblances et, mus par l'esprit systématique, réclameraient l'uniformité. On put croire un instant qu'il en irait ainsi, lorsque fut créée la charge d'Abbé-Primat dont le R^me^ P. de Hemptinne fut le premier titulaire.

La Primatie : les Bénédictins forment-ils un Ordre ?

L'auteur étudie longuement, mais avec beaucoup de réserve, l'établissement de la Primatie. Il ne dissimule pas l'émotion qui en résulta, tant cette centralisation était éloignée des traditions bénédictines. « A aucune époque l'ensemble de la famille des moines noirs n'a formé un tout systématisé, obéissant à un supérieur général, en un mot un véritable *Ordre.* » Le Bref *Summum semper* qui créait la Primatie et en conférait la charge à Dom de Hemptinne garantissait cependant les « ordonnances, statuts, décrets des Bénédictins noirs dans leur ensemble et leur détail ». Beaucoup néanmoins se demandaient comment le premier Abbé-Primat comprendrait son rôle. Comme dit le R. P. de Moreau, « le Primat devait trouver sa voie lui-même ».

Le R^me^ P. de Hemptinne s'en acquitta remarquablement. Son premier soin fut d'adresser à tous les Abbés une circulaire où il s'efforçait de rattacher sa charge aux institutions bénédictines. « N'était-il pas utile, voire même nécessaire, de trouver à la charge *battant neuf* certaines données ancestrales ? » Par la suite il s'employa très activement en faveur des diverses Congrégations « pour des objets qui ne sont peut-

être pas essentiels » mais qui firent connaître sa sollicitude et apprécier son tact et sa discrétion. Après une dizaine d'années les préventions étaient tombées et le jeu de la nouvelle institution était en somme admis.

Survint un incident que l'auteur signale « sans se départir de la réserve qu'il s'est assignée ».

En 1906 l'Abbé-Primat voulut convoquer les chefs des Congrégations bénédictines. Il sollicita une autorisation de la Congrégation des Évêques et Réguliers — Congrégation dont il était Consulteur depuis 1894, nous dit-on par ailleurs —. Le décret qui lui donna satisfaction était libellé en termes un peu alarmants. Ne donnait-il pas au Primat et aux Présidents des Congrégations le droit de « statuer et décréter tout ce qui peut tourner au bien de l'Ordre » ? Que devenait alors l'autonomie fondamentale de chaque abbaye ? La lettre de convocation rédigée par le Primat aggrava l'émotion en déclarant que le Siège Apostolique conférait « au Primat et aux Présidents des Congrégations le pouvoir suprême ». Il semblait qu'on voulût assimiler les Bénédictins aux grands Ordres religieux internationaux commandés par un Supérieur général, avec un gouvernement centralisé, des méthodes et des objets particuliers. Cette interprétation était d'autant plus vraisemblable qu'à la même époque se poursuivait un travail analogue chez les Franciscains, les Tertiaires et les Cisterciens.

Le R. P. de Moreau défend Dom de Hemptinne de la préméditation d' « un coup d'état », mais il reconnaît qu'à tout le moins les termes prêtaient à équivoque.

La crise se dénoua lors de la réunion des Présidents de Congrégation. Ceux-ci confirmèrent « que l'autonomie de la famille monastique dans chaque abbaye doit rester le véritable fondement » de l'Ordre bénédictin.

L'esprit familial bénédictin

Parmi les meilleures pages, remarquons celles qui définissent l'esprit bénédictin et le rôle de l'Abbé. Le R. P. de Moreau célèbre avec un accent très prenant la « constitution familiale » de l'Ordre bénédictin, il exalte la *paternité* de l'Abbé, « dans aucun code religieux cette autorité ne s'affirme aussi paternelle », et il rapporte à ce propos une très belle page de Dom de Hemptinne dont nous citerons quelques lignes :

« Qu'il est beau de contempler, dans leur successives ascensions vers Dieu, ces deux âmes de l'Abbé et du moine s'unissant sans cesse davantage ! Il n'y a point ici d'autorité tyrannique ni de servilisme honteux. Le père doit son titre au fils qui le lui donne; le fils doit ce qu'il est au père qui l'a engendré. Plus le fils sera grand, et plus la gloire du père sera éclatante; plus le père sera puissant, et plus aussi le fils pourra se glorifier de son lignage... Ils travailleront en commun, et si jamais leurs œuvres devaient donner lieu à une querelle, ce serait pour renouveler les contestations pacifiques de Benoît et de Maur; du père qui attribue tout à son fils, et du fils qui ramène tout à la gloire de son père. »

A ce propos et pour montrer la simplicité de l'Abbé, le R. P. de Moreau raconte qu'un jour Dom de Hemptinne, ayant confié un de ses manuscrits, qu'il avait composé avec un soin jaloux, à l'un de ses religieux, lui demanda ce qu'il en pensait. « J'en pense, répondit son interlocuteur, qu'il y a des fautes d'orthographe ! » L'Abbé se tut, parut surpris. « ... Et puis, fit-il, légèrement impatient, il y a des fautes de français... » Nous espérons que le R. P. de Moreau sera aussi simple que son illustre compatriote et qu'il acceptera que nous contestions son style.

Tel quel, cet ouvrage est présentement la plus intéressante vue d'ensemble sur l'Ordre bénédictin depuis le milieu du XIX[e] siècle. Nous ne pouvons que souhaiter qu'il soit complété et enrichi lorsque « le temps aura fait son labeur mystérieux de synthèse et de vérité ».

M. Reinhard.

Le premier Congrès international de Liturgie

Du 20 au 27 juillet dernier s'est tenu en Belgique le 1er Congrès international de liturgie. Organisé par les RR. PP. Bénédictins de l'abbaye du Mont-César à Louvain — organisateurs attitrés des « Semaines liturgiques » qui, chaque année en juillet, groupent dans l'une ou l'autre des villes belges les ardents pionniers du renouveau liturgique contemporain —, ce Congrès a marqué, par son caractère international, une étape importante de ce mouvement et en a affirmé avec éclat l'indiscutable ampleur.

C'est à Anvers que se tint cette année le Congrès. Le choix était heureux; Anvers, patrie des peintres flamands les plus illustres et de non moins célèbres compositeurs de musique religieuse, n'est-elle pas aussi la ville aux innombrables richesses liturgiques ? Dans ses vastes et harmonieuses églises ne trouve-t-on pas accumulés, avec une étonnante profusion, les trésors les plus variés de l'architecture, de la peinture et de l'orfèvrerie religieuse ? Et quelle occasion pour les amis de la liturgie de prendre contact avec toutes ces richesses puisque, en cette année du Centenaire de l'Indépendance belge, tableaux de maîtres, vases et ornements précieux, anciens livres d'heures et missels enluminés avaient été rassemblés et méthodiquement classés dans la nouvelle et très curieuse église de l'Exposition, dédiée au Christ-Roi, et dans les palais adjacents ?

C'est dans la grande salle des Fêtes de l'Exposition que se tint la séance inaugurale du Congrès. Elle fut pour la Belgique une occasion de manifester à nouveau sa vibrante foi catholique en un télégramme de filial attachement au Saint-Siège (1). D'innombrables sociétés et fédérations, drapeaux en tête, formaient autour de S. Ém. le cardinal archevêque de Malines une impressionnante garde d'honneur. Pour saluer Son Éminence et pour souhaiter la bienvenue aux congressistes, Mgr Callewaert, président du Comité de propagande liturgique dans les paroisses belges, et M. Van Cauwelaert, bourgmestre d'Anvers, eurent des mots d'une exquise amabilité. Le discours de Mgr Grente, évêque du Mans, ouvrit

(1) S. S. Pie XI daigna répondre à ce télégramme quelques jours plus tard en soulignant les espoirs qu'Elle fonde sur l'action liturgique pour le renouveau spirituel de la chrétienté.

ensuite la série des études du Congrès; l'éloquent commentaire qu'il donna de cette parole de S. S. Pie XI : « Plus de spectateurs muets », fut, en même temps qu'un chaleureux appel adressé à tous en faveur de la liturgie, une démonstration précise de sa valeur éducatrice.

Les journées d'études qui suivirent cette séance inaugurale furent assez chargées. Le programme comportait pour chacune : une messe de communion avec homélie et participation active des fidèles au chant, puis une réunion consacrée à la lecture et à la discussion de rapports relatifs à l'activité liturgique de chaque pays représenté au Congrès. L'après-midi s'ouvrait généralement par la visite d'une église ou d'un musée; une assemblée générale groupait ensuite les congressistes pour l'audition de conférences sur des sujets d'actualité; enfin des concerts de musique religieuse flamande donnés par les chorales d'Anvers clôturaient la journée. Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur la partie musicale et artistique de ce programme si soigneusement étudié par Dom Cappelle et son infatigable collaborateur Dom Kreps.

Les rapports, qui constituaient la partie essentielle du Congrès, doivent surtout retenir notre attention. Nous les citons, dans l'ordre où ils ont été lus : Flandre, Wallonie, Italie, Pays-Bas, France, Allemagne, Angleterre, Portugal, Espagne, Autriche, Pologne, Tchécoslovaquie et États-Unis. Quel témoignage ces rapports ont-ils apporté touchant le renouveau liturgique contemporain ?

La plupart soulignent en premier lieu la haute portée et la sagesse des directives pontificales qui ont présidé à ce renouveau, mais dénoncent en même temps leur très inégale application. Sauf en Belgique, où, grâce à l'énergique coordination des initiatives individuelles et collectives opérée par l'épiscopat, l'action liturgique connaît un merveilleux et très orthodoxe développement, on ne peut affirmer que ces pressantes et renouvelées invitations des Souverains Pontifes à promouvoir parmi les fidèles le culte de la prière commune officielle aient eu une profonde répercussion.

Ce n'est point que le clergé soit resté inactif. Fidèles à leur mission, les fils de saint Benoît mènent, depuis la guerre, l'assaut avec une énergie que les difficultés ne font qu'accroître; et si l'on voulait à l'heure actuelle établir la ligne du front liturgique européen, le tracé mènerait naturellement par les grandes abbayes bénédictines : Maredsous, Mont-César, Lo-

phem-lès-Bruges, en Belgique; Solesmes, en France; Farnborough, en Angleterre; Maria-Laach, en Allemagne; Prague, en Tchécoslovaquie. L'intensité de vie de ces foyers se manifeste par des œuvres qu'il ne nous est pas loisible d'analyser en détail. Citons seulement : l'organisation de « Semaines » et de « Journées » liturgiques, de « Journées » grégoriennes également; la publication de revues, bulletins, brochures, de missels et vespéraux en de multiples langues; la constitution d'écoles de chant grégorien, de « scholae »; l'enseignement donné dans quelques séminaires,... etc...

Tous les rapporteurs se sont plu à souligner les excellents résultats de l'apostolat des Bénédictins et tout particulièrement sa bienfaisante influence au point de vue du développement de l'esprit paroissial. D'autres Ordres ont également eu l'honneur de plusieurs citations. Les Dominicains, fidèles eux aussi à la prière commune et solennelle qui a toujours été de tradition chez eux, se révèlent, aujourd'hui comme dans le passé, merveilleusement armés pour ce genre d'apostolat, bien que les préoccupations liturgiques ne tiennent chez eux qu'une place secondaire. Qui pourrait en douter après le spectacle de l'émouvante liturgie célébrée par nos Pères d'Anvers dans leur ancienne église Saint-Paul ? L'intérêt marqué avec lequel les congressistes suivirent les cérémonies de la liturgie dominicaine, l'impression profonde que firent sur eux les chants exécutés avec beaucoup de souplesse et un parfait ensemble par les frères étudiants du couvent de Gand, manifestent la puissance de rayonnement de ces centres de vie liturgique que constituent normalement nos couvents de formation. C'est ce qu'ont fort bien souligné l'abbé Wronka, professeur de liturgie au Grand Séminaire de Gneso, et Dom Vikoukal, prieur de l'abbaye d'Emmaüs à Prague, à propos de nos couvents de Lwów en Pologne et d'Olomucz en Tchécoslovaquie.

Mais quel que soit l'effort déployé au point de vue liturgique par le clergé régulier, celui-ci ne peut atteindre pleinement son objectif sans le concours du clergé séculier. Les curés demeurent les artisans principaux du renouveau liturgique, parce qu'ils président au groupement qui constitue le foyer normal de la vie cultuelle : la paroisse. Certains l'ont compris et, pour refaire de leur paroisse ce qu'elle devrait être normalement, une « communauté », ont pris pour base de leurs initiatives l'action liturgique. Ils ont d'abord veillé à faire de leur église un cadre digne des saintes actions qui

s'y accomplissent, choisi et disposé avec goût le mobilier, ordonné avec soin les cérémonies, formé des enfants pour le service de l'autel, groupé les meilleures voix et soigné l'exécution des chants (1). Mais, soucieux surtout d'établir un contact étroit entre eux et leurs fidèles pendant le déroulement des offices, ils les ont initiés à la vie cultuelle en prenant comme base de leur prédication les fêtes qu'annuellement ramène le cycle liturgique. — Les rapports de Mgr Callewaert pour la Flandre et de Dom Cappelle pour la Wallonie ont signalé à maintes reprises la vigoureuse action liturgique de la plupart des curés belges et les consolants résultats obtenus corrélativement au point de vue du renouveau de l'esprit paroissial. — En Hollande, M. l'abbé Van Beukering, curé de Saint-Antoine à Rotterdam, dans une conférence un peu longue mais très suggestive, exposa d'ingénieux moyens, fruits d'une longue expérience liturgique, pour assurer à la messe un contact étroit entre le célébrant et l'assistance. — Nos nombreuses organisations d'enfants de chœur et nos maîtrises réputées ont surtout retenu l'attention du rapporteur français, l'abbé Maranget.

Quel accueil les fidèles ont-ils fait, en général, à ces initiatives des curés de paroisse ? De l'avis unanime des rapporteurs, un accueil très encourageant. Des statistiques ont été données touchant le nombre des participants aux « Journées » et « Semaines » liturgiques, aux Congrès de chant grégorien, — le nombre des abonnés aux revues et bulletins de liturgie, — la vente des missels et vespéraux, etc... Ces statistiques révèlent d'une façon évidente la faveur dont jouit auprès des fidèles le mouvement de renouveau liturgique.

Malgré ces succès partiels, pourquoi ce mouvement reste-t-il dans la plupart des pays à l'état d'ébauche ? Le Congrès, après lecture des différents rapports, en a soigneusement établi les principales causes que l'on peut ramener à deux : d'une part, les efforts déployés par le clergé tant régulier que séculier sont trop dispersés; d'autre part, la préparation du clergé à l'action liturgique est insuffisante. Les conclusions pratiques s'imposaient; elles furent exprimées sous forme de vœux : 1° que les initiatives individuelles et collectives prises dans le domaine liturgique soient coordonnées par les auto-

(1) Une conférence très documentée de M. Gastoué rappela aux congressistes les enseignements pontificaux relatifs au chant grégorien et à la musique polyphonique d'église.

rités hiérarchiques, 2° qu'une formation liturgique plus complète soit donnée dans les Séminaires.

Il y a donc un mouvement de renouveau liturgique certain et ses bienfaits sont évidents. Dans les pays qui séculairement sont de tradition catholique comme la Pologne, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, et où la foi du peuple n'a pas été jusqu'ici sérieusement entamée par les doctrines matérialistes et athées, le renouveau liturgique se traduit surtout par un effort fait pour endiguer le flot montant des dévotions privées, locales et nationales, et pour remettre en honneur la prière officielle de l'Église auprès des fidèles. Dans ceux où, au contraire, cette foi a subi de violents assauts de la part du socialisme et du communisme comme la France et la Belgique, l'action liturgique constitue un moyen très efficace de maintenir et même de faire revivre dans les âmes l'attachement aux traditions religieuses des ancêtres.

En d'autres pays, où, depuis plusieurs siècles, l'hérésie protestante travaille à extirper de l'âme chrétienne la culture latine pour y étouffer plus aisément le « romanisme », la liturgie, en même temps qu'elle sauvegarde cette culture, se révèle très puissante pour assurer une solide liaison entre les fils isolés et leur Père qui règne à Rome. C'est le cas de l'Allemagne. Tout autre est le cas de l'Angleterre. Chez elle, terre protestante aussi, mais d'un protestantisme qui a la nostalgie de Rome parce qu'il a la nostalgie de l'antiquité chrétienne, les traditions liturgiques catholiques présentent tant d'attrait qu'elles sont le moyen le plus efficace pour ramener à l'unité les dissidents.

Nous venons de souligner l'efficacité de la liturgie pour favoriser le retour des dissidents Occidentaux à l'unité catholique. Il resterait à parler de son efficacité pour promouvoir également celui des Orientaux, mais le Congrès d'Anvers n'a pas abordé le problème. Qu'il nous soit permis de signaler la communication que nous avons faite à ce sujet au Comité des organisateurs et à la suite de laquelle Dom Cappelle, président du Comité, émit le vœu qu'une section spéciale pour le rite oriental soit constituée. En réalisant ce vœu, les Bénédictins du Mont-César achèveront de parfaire l'admirable effort qu'il ont accompli en 1930 pour donner à leur congrès annuel un caractère « international ».

Séminaire Saint-Basile. Lille.

fr. Ant. Hubatzek, O. P.

Art et Liturgie [1]

On n'a pas assez parlé, dans la presse catholique, du remarquable travail que Dom Roulin vient de consacrer à la question des *Linges, insignes et vêtements liturgiques*. Peut-être a-t-on hésité à prendre position, à la suite de l'éminent bénédictin, en face d'intérêts commerciaux qui s'estimeront lésés, car les critiques de Dom Roulin, encore qu'elles s'expriment de façon générale, sont trop précises pour n'avoir point, — connues et commentées, — d'effets... particuliers. Peut-être a-t-on cru aussi qu'il s'agissait là de dissertations futiles et quasi féminines sur des formes et des étoffes ?

En fait, c'est tout le problème de l'Art qui se pose dans ce magnifique volume illustré, et du plus grand art, celui qui prétend à servir Dieu. On oublie trop que si Dieu ne demande à l'oiseau que de chanter à son humble manière, et à la veuve que de verser une obole, il veut cependant être imploré, servi, *adoré*, avec toute la somme de beauté que l'homme est capable de fournir. L'œuvre d'art peut et doit être une prière; mais il est, humainement, déférent, et, socialement, utile, que la prière soit aussi une œuvre d'art.

C'est ce qu'avait compris l'Église en magnifiant toutes ses cérémonies, en en réglant les plus petits détails : il n'est pas indifférent que le métal qui touche le corps de Jésus soit de l'or, il n'est pas indifférent que le linge qui le frôle soit de fil. De même il n'est pas indifférent que l'autel, que la chasuble, que l'aube, que tous les insignes liturgiques soient de bon goût, de belle forme, de beau tissu, de noble ornementation, selon une tradition excellente : on reste stupéfait, quand on lit Dom Roulin, de voir combien, depuis quelques siècles, le sens de la beauté, de la simplicité s'est perdu. Je dis bien : de la simplicité, car Dom Roulin ne demande nul-

(1) *Linges, insignes et vêtemements liturgiques*, par Dom Roulin. Chez Lethielleux.

lement de lourdes dépenses à ceux qui ne les pourraient entreprendre, et il montre fort bien qu'une ample chasuble à la mode d'autrefois, sans doublure et sans prétentieuses broderies, revient moins cher qu'une de ces raides « carapaces de hanneton » ou « boîtes à violon » — comme il dit — surchargées d'ornements, que figurent les chasubles adoptées presque partout aujourd'hui.

Nullement ennemi des magnifiques ouvrages comme on en exécute à Nîmes, à l'École de Beuron, à Argenton, à l'Abbaye de Maria-Laach, Dom Roulin s'élève simplement contre cette *démocratisation* de l'art que représentent trop d'ouvrages de dames, plus riches de bonnes intentions que de sentiments artistiques, — contre l'ornementation excessive et *au rabais*, — contre des innovations aussi qui imposent quelquefois, dans un lieu et dans des cérémonies où il faut veiller à ne pas divertir ou scandaliser les fidèles, des modèles d'une originalité déconcertante (ce dernier cas étant encore assez rare, au rebours des deux autres).

C'est toute une rééducation du goût, du sentiment artistique que Dom Roulin a entreprise dans son ouvrage, et, par lui, ceux aussi qui n'avaient jamais compris les *convenances* et les *exigences* de la « liturgie matérielle » pénétreront mieux les grandeurs de l'Église, sa merveilleuse adaptation aux infirmités et aux générosités humaines, toutes les richeses nuancées par lesquelles elle aide l'homme à rendre le culte qui convient à Dieu.

Ce n'est pas une dissertation froide, mais un plaidoyer passionné; ce n'est pas un exposé dépouillé de vie, car Dom Roulin n'avance rien qu'il ne s'essaie à prouver, les illustrations, les schémas animent de nombreuses pages de son livre. Si c'est par l'art et la prière que l'homme s'élève au-dessus de lui-même, comment n'appliquerait-il pas toutes les puissances de son être à magnifier ces cérémonies où la prière et l'art se confondent ? Ce n'est pas seulement avec des mots, des sons et du silence que l'âme chante un *Gloria in excelsis Deo*. Remercions Dom Roulin de mieux nous le faire comprendre.

Henriette Charasson.

Pour la lecture spirituelle

Le livre de Jacqueline (1).

Lourd de pensées intimes, chaud de vie, palpitant tour à tour de joie, de deuil, d'espérance, le *Livre de Jacqueline* resserre, autour de la figure de la petite bien-aimée rappelée à Dieu, l'existence intérieure de toute une famille chrétienne et française. Ils sont là, le père et la mère, dont les fiançailles à l'ambulance évoquent la terrible guerre; les deux grand'-mères et, derrière elles, la lignée fidèlement catholique des ancêtres comtois et lorrains qui « allaient à la messe le dimanche et suivaient l'office dans leurs gros livres »; ils revivent en ces pages, ils y reçoivent l'hommage que ne leur a pu rendre, en sa trop courte vie, la petite fille à l'âme droite et tendre en qui leur race aurait pris fin « dans l'envolée blanche des ailes d'une Fille de charité ».

Jacqueline enveloppait l'univers créé d'une ingénue charité. Elle implorait Notre-Dame, en secret, pour la servante voleuse qui était en prison et « ne lui aurait pas fait de mal »; elle était pitoyable aux chauves-souris, miséricordieuse aux fleurs mortes; elle fut douce envers la diphtérie atroce qui l'emporta...

Ce pénible récit, cette longue confidence d'une intégrale sincérité, la mère éprouvée y a déposé l'insoutenable fardeau de sa douleur, l'obsession lancinante de ses souvenirs, mais aussi le splendide recours de son être à l'immortel, au surnaturel espoir de la foi. On y trouve des pages d'une rare puissance, qui font toucher dans leur réalité le tragique des agonies humaines, ou qui, d'un lyrisme profond, en de ces phrases qu'on sent avoir été lentement bercées en des prières d'insomnie, dressent l'âme christianisée vers les sommets les plus hauts de la résignation.

« Je ne regrette pas le monde pour toi, ma bien-aimée... Tu ne sauras pas quelle horreur c'est de vivre dans un monde... où ceux qui quittent tout pour tendre à la perfec-

(1) Jeanne Ancelet-Hustache, *Le livre de Jacqueline*. « Roseau d'Or », Plon, 1930.

tion et n'aspirent qu'à Dieu sont traités de fous... Tu ignoreras l'aiguillon qu'est au cœur la pitié pour la misère qu'on ne peut adoucir... Tu ne connaîtras pas le goût de cendre que laissent aux lèvres les pauvres minutes heureuses elles-mêmes... O mon Dieu ! j'aurais mieux aimé vous la donner à vous, derrière des grilles, que de confier à un époux de chair son bonheur terrestre et peut-être le salut de son âme. Et voici que vous m'avez terriblement exaucée... Si vous me donniez le pouvoir de la ressusciter, la tentation serait affreuse, mais puisque la douleur de vivre n'est supportable que parce qu'elle mène à vous, je ne lui ferais pas courir une seconde fois la douloureuse aventure, à elle qui est arrivée au terme sans connaître les angoisses de la route. »...

Le ton, cependant, perd, peu à peu, son éloquente âpreté; l'idée, la certitude de la résurrection de la chair calme les dernières révoltes maternelles : « Oui, mes yeux de chair contempleront encore un jour les yeux bleus de mon enfant... Il faudra bien, enfin, que se réalise la vision des vieux âges chrétiens oubliée par le nôtre : le Seigneur Jésus revenant sur les nuées et les morts réveillés par la trompette de l'ange faisant sauter les couvercles des sépulcres, comme les graines mûres leur cosse. »...

Et la dernière ligne du volume chante : « Alleluia, Seigneur, pour la petite fille que vous nous avez à jamais donnée ! »

Le livre de Jacqueline est une œuvre sombre, mais forte. L'âme qui s'y dévoile courageusement nous y montre ses blessures, mais nous y enseigne sa foi. Des lueurs mystiques le traversent et l'éclairent. C'est un beau livre.

M. Aron.

*
* *

L'âme ardente de saint Jean de la Croix (1).

Poète de l'effusion mystique où tremblent l'angoisse et la faim de l'âme, saint Jean de la Croix a traduit en de merveilleux chants, qui comptent parmi les joyaux de la littérature

(1) Par M. l'abbé Rodolphe Hoornaert. Desclée, de Brouwer.

espagnole, tour à tour son inquiétude, sa joie, son espoir, le désir et la perception de la lumière. C'est ce côté de l'œuvre et de la personnalité du Saint qu'a envisagé M. l'abbé R. Hoornaert, et il a su décrire avec feu cette « âme ardente » qui a traversé la Nuit obscure jusqu'à la découverte du radieux foyer qui l'a illuminée. Consacré à l'éloge du contemplatif qui « au-dessus de nos boues, au-dessus de nos haines, au-dessus de nos sociologies mesquines, et de nos politiques méprisables, au-dessus de l'ordure de nos viles combinaisons, s'enlève dans un effort splendide ». Son livre propose le panégyrique vibrant du poète et du Saint.

MARCEL BRION.

Saint Bernard de Clairvaux (1).

M. Paul Miterre a *vulgarisé* d'une façon excellente et fort opportune (je veux dire simplifié, abrégé) l'histoire de saint Bernard de Clairvaux, et composé à l'usage des lecteurs qui, non spécialistes, hésitent à s'engager dans les gros volumes si nombreux consacrés à l'Abbé et au Saint, un livre clair, vivant, explicite, où revit parfaitement la figure du grand fondateur d'Ordres. Nul ne fut mêlé aussi complètement aux divers mouvements de son époque que le Saint dont l'œuvre fut fondée sur les pierres et les âmes, et qui rayonna sur les discordes politiques et religieuses de son siècle, les guerres, les hérésies et les schismes. Ce livre contient, résumée et complète pourtant, la substance principale du sujet.

MARCEL BRION.

Le Vénérable Alain de Solminihac (1).

Abbé de Chancelade, évêque de Cahors, le Vénérable Alain de Solminihac est une des grandes figures religieuses qui illustrent la France du XVII[e] siècle. Ainsi que le dit

(1) Par Paul Miterre. Librairie de Lannoy, Genval (Belgique).
(2) Par Eugène Sol. E. Delsaud, éditeur, Cahors.

M. Eugène Sol, « il fut pour le Quercy ce que furent saint Charles Borromée pour le Milanais, saint François de Sales pour la Savoie et saint Pierre Fourier pour la Lorraine : le régénérateur d'un peuple ».

Comment Alain de Solminihac régénéra le Quercy, M. Sol nous le montre à Chancelade d'abord, où le Vénérable, descendant d'une famille noble du Périgord, abandonne le métier des armes auquel le destinaient ses parents, reçoit le brevet d'Abbé qui comportait, outre l'administration de l'abbaye, le droit de basse et haute justice. L'abbaye était en fort mauvais état, et le Vénérable dut s'employer d'abord à relever des murs ruinés. Dans ce souci tout matériel de restauration, s'affirme par avance l'esprit constructeur d'Alain de Solminihac qui s'appliquera par la suite, avec un égal succès, à des objets spirituels. Lorsque, plus tard, nommé évêque de Cahors, il organisera les missions dans les campagnes, si utiles et si profitables, il fondera des séminaires, il constituera les Retraites ecclésiastiques, on retrouvera dans chacune de ces œuvres cet esprit actif et architectural, attentif à tous les aspects de son activité. De même qu'à Chancelade il construit l'abbaye, à Cahors il fait réparer la vieille forteresse qui permettra au Roi de pacifier la Guyenne soulevée. Et lorsque le Jansénisme menace l'intégrité de l'Église, Alain de Solminihac est un des premiers à le combattre et à le condamner.

Le livre de M. Sol, consacré à cette noble existence, est un très remarquable document d'histoire, et dessine dans un relief puissant les traits énergiques du Vénérable, l'activité de son intelligence et de son cœur, et les fondations profondes, durables, et reconnaissables encore aujourd'hui, de son œuvre épiscopale.

MARCEL BRION.

Mère Thérèse de la Croix (1).

Il y a des âmes, en grand nombre, dont la vie est tout entière développée selon l'axe d'une vertu choisie. La chas-

(1) Fondatrice des Gardiennes-Adoratrices de l'Eucharistie, par Raoul Plus, S.J. J. de Gigord, édit.

teté, l'humilité, l'obéissance. Celle-ci a demandé la souffrance; et les dates entre lesquelles s'est écoulée sa longue vie diraient bien pourquoi, s'il le fallait. Elle était née en 1834. Elle est morte sous les obus, le 18 novembre 1916. Ces 82 années embrassent à peu près l'ample courbe de la crise religieuse moderne, jusqu'au brusque point de chute : la guerre. Mais, pour une fois, cette vocation à souffrir, cette vocation mystique se trouve alliée à une vie de fondatrice très active, très décidée, très énergique. Les Gardiennes-Adoratrices tiennent compagnie tout le jour au Saint-Sacrement exposé : mais en même temps elles font l'éducation des jeunes filles et s'occupent au soin des pauvres. A ce titre, l'héroïque Mère Thérèse est bien digne de servir de modèle à notre âge, contraint à beaucoup d'œuvres mais à plus encore de charité. Ceux qui ne savent comment concilier l'un et l'autre en trouveront auprès d'elle le secret.

J. P.

« *La sainteté catholique* » (1).

L'auteur présente ainsi son travail (Introduction) :... « Montrer : 1° ce que l'Église catholique, au XX^e^ siècle, offre à ses enfants comme moyens pour se sanctifier; 2° ce que pareils moyens produisent »... L'auteur a voulu combattre cette parole imprudente : « Il n'y a plus de Saints. » Il se dégage du moins, de son effort, que la sève chrétienne n'est pas épuisée, qu'elle fructifie merveilleusement, et que Notre-Seigneur Jésus-Christ exerce une influence d'attraction victorieuse. Et cela est de tous les temps.

P. A.

(1) Par le R. P. Plus, S.J. In-12 de 150 pages. Bloud, édit.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Carolus, episc. Versalien.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Liguré (Vienne).